

Syndicats MAGAZINE

MENSUEL | Année 74 | n° 4 Avril 2020

E.R. : Robert Verteneuil
rue Haute, 42 - 1000 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT : Charleroi X - P912051

FGTB



MERCI aux héros du quotidien

15-19

Salaire garanti

La FGTB veut
de la clarté !

Coronavirus

Report des
élections sociales



Sommaire

Syndicats MAGAZINE

 @syndicatFGTB

 syndicatFGTB

 ABVV/FGTB

Actualités

| | |
|---|-------|
| Action « Notre santé n'est pas à vendre » | 4 |
| En bref | 5 |
| Propositions gouvernementales (indépendants/actifs) | 6-7 |
| La FGTB appelle à la concertation pour éviter une crise sociale | 8 |
| Salaire garanti : la FGTB veut de la clarté ! | 9 |
| Quelques leçons à tirer de la crise du Coronavirus | 10-11 |
| On applaudit... et après ? | 12-13 |
| Solidarité face aux demandes de chômage temporaire | 14 |



Dossier : Coronavirus

| | |
|--------------------------------------|-------|
| MERCI aux héros du quotidien ! | 15-19 |
|--------------------------------------|-------|

| | |
|-------------------------------------|----|
| Report des élections sociales | 20 |
|-------------------------------------|----|

Votre centrale

| | |
|-------------------------|-------|
| Centrale Générale | 21-23 |
| MWB | 24-25 |
| UBT | 26-27 |
| Horval | 28-29 |
| SETCa | 30-32 |

Régions

| | |
|---|----|
| Actualités régionales | 33 |
| Rendez-vous le 1 ^{er} mai avec la FGTB | 34 |

La FGTB en ligne
www.fgtb.be

 Inscrivez-vous
à notre newsletter
www.fgtb.be

 My FGTB
votre dossier en ligne
www.fgtb.be/my-fgtb

 Syndicats Magazine
en ligne
www.syndicatsmag.be

 Syndicats Magazine
 Application mobile

Édito

C'est dans l'adversité que l'on reconnaît ses amis

Quand l'orage du Corona sera passé, nous espérons que cette crise nous fera réfléchir sur notre modèle de société et nos priorités dans la vie.

Le Corona nous aura au moins montré qu'il y a des tas de personnes sur lesquelles on peut toujours compter. Sans faille. Des gens qui ne se plaignent pas, même s'ils ont toutes les raisons de le faire. Il y a des gens qui ne laissent pas tomber les autres, que ce soit un proche ou un parfait inconnu. Il y a ces gens qui se retroussent les manches, travaillent avec acharnement pour faire tourner la société. Sans eux, tout s'arrête.

Rouages indispensables

Imaginez que le personnel infirmier ne soit pas au travail aujourd'hui, avec les chiffres de contamination terrifiants qui volent autour de nous. Quelles en seraient les conséquences ? Imaginez que l'employé du supermarché quitte son poste. Alors comment regarnir le garde-manger ? Imaginez que le service de collecte des ordures s'arrête à cause de la panique Corona. Imaginez que les ouvriers d'usine de certains secteurs vitaux arrêtent la production. Ou les équipes de nettoyage et d'entretien des bâtiments dans tout le pays se croisent les bras... Il suffirait de quelques jours pour que notre civilisation tourne au chaos.

Ces travailleurs sont nos meilleurs amis. Car les vrais amis sont ceux qui restent quand les temps sont durs et qui n'abandonnent pas le navire. Ces gens sont tous des rouages indispensables dans le système complexe que l'on appelle société. Ils sont le socle de notre organisation sociale, de notre civilisation. Alors, bon Dieu ! Pourquoi ne les traitons-nous pas comme tels ?

« La loi du marché » ?

C'est pourtant l'inverse que nous faisons. Comme l'a écrit l'anthropologue américain David Graeber : « *Il semble que la règle générale dans notre société soit que plus votre travail a des effets positifs sur les autres, moins vous serez payé pour cela* ». Et de fait, tous ces travailleurs qui sont restés sur le pont en pleine tempête parce que occupés dans des secteurs « essentiels », sont pour la plupart mal payés eu égard à leur utilité sociale. C'est paraît-il la loi du marché...

C'est inacceptable ! Nous espérons qu'une fois la tempête calmée et ses dégâts réparés, notre société se réveillera. Une réévaluation approfondie de l'allocation des ressources dans notre société est impérative. Des régimes fiscaux favorables aux multinationales, par exemple, sont-ils nécessaires ? Les subventions salariales aux entreprises, alors que la sécurité sociale — sur laquelle nous comptons désormais à grande échelle — saigne, sont-elles encore d'actualité ? Faut-il admettre que les travailleurs humanitaires risquent leur vie pour 2.500 € bruts, alors que le gestionnaire de fortune empoche entre dix ou vingt fois plus dans le confort de son bureau ? Si cette crise Corona produit quelque chose de positif, c'est bien cette remise en question.

Civilisation

Sans personnel soignant, sans les travailleurs des supermarchés, sans éboueurs, sans coursiers à bicyclettes, livreurs et postiers, sans ouvriers d'usine et personnel d'entretien, sans enseignants et policiers, et tant d'autres rouages essentiels, notre société s'effondrerait comme un château de cartes. Cette crise Corona l'a déjà démontré.

Sans eux la mécanique se grippe. Ils méritent toute notre reconnaissance et beaucoup mieux que les petits salaires qu'on leur accorde. Nous ne pourrions jamais les payer assez pour les remercier de leur engagement altruiste pendant cette période de crise, en espérant que celle-ci soit une incitation à reconnaître et revaloriser les forces indispensables et à fournir des ressources suffisantes aux services — la sécurité sociale et autres services publics — dans lesquels ils opèrent.

Ceux-ci, cibles de toutes les critiques et des économies budgétaires, méritent en effet mieux que le pillage ou le dépeçage auquel nous assistons depuis des années. Ils doivent être préservés et renforcés pour les générations futures. C'est dans ces moments de crise que nous réalisons vraiment la vraie valeur de ces services. Ce sont eux qui mesurent le degré de civilisation d'une société.

À tous nos amis, du fond du cœur, merci.



Robert Verteneuil
Président



Miranda Ulens
Secrétaire générale

VOTRE SYNDICAT EN ACTION



Le 7 avril 2020, journée mondiale de la santé, le Réseau européen contre la Privatisation et la Commercialisation de la Santé et de la Protection Sociale dont font partie les syndicats a lancé une campagne pour une politique de santé publique universelle et pour un refinancement de la sécurité sociale !

Le Réseau dénonce la marchandisation de la santé et les politiques d'austérité induites par le Pacte européen de stabilité qui ont conduit au sous-financement de la sécurité sociale et des services publics.

La responsabilité des pays européens et de l'Union européenne (UE) au travers des politiques d'austérité s'illustre dans la défaillance actuelle des systèmes de soins et des services publics malgré le courage et l'abnégation dont font preuve les personnes qui y exercent. Le Réseau exige que les leçons de cette crise soient tirées dès maintenant. La santé n'est pas un coût mais un investissement, la santé n'est pas une marchandise. L'UE peut encore dépasser cette crise en changeant radicalement de cap.

L'UE — explique le Réseau — ne peut plus dépendre de directives de la Commission européenne et du Conseil des ministres ou encore de celles de la Banque centrale et du Fond monétaire international qui l'ont réduite à n'être qu'une entité de contrôle économique, imposant une austérité qui ne sert que la finance et les industries internationales.

L'UE doit devenir une entité politique chargée d'organiser la solidarité sociale à partir de services publics forts, capables d'aider la population à faire face aux aléas de la vie et d'en garantir l'accès à toutes les populations. Le Parlement européen, représentant des peuples, doit y avoir un rôle prépondérant.

C'est à ce prix qu'une Europe politique et sociale peut avoir un avenir.

Le Réseau appelle à la solidarité entre les peuples, pour l'ouverture des frontières, à la prise de conscience de notre communauté de destin et exige pour l'Europe un service public de santé solidaire et universel, accessible à toutes et tous, partout.

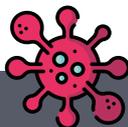
Ceux qui ont voulu manifester leur soutien à cette campagne et « propager la solidarité, pas le virus » ont participé à l'action « drap blanc » le 7 avril en accrochant un message sur un drap blanc dans un endroit visible ou en affichant une pancarte à la maison puis en partageant leur message.

Cette campagne a été menée à l'initiative du Réseau européen contre la Privatisation et la Commercialisation de la Santé et de la Protection Sociale ➔ <http://europe-health-network.net> et les 160 co-signataires des Coordinations et réseaux internationaux. ■



EN BREF

CORONAVIRUS



PRÈS D'UN TRAVAILLEUR SUR TROIS DÉSORMAIS EN CHÔMAGE TEMPORAIRE

La Belgique compte désormais 1,25 million de personnes inscrites dans le système du chômage temporaire, ce qui équivaut à près d'un ouvrier ou employé actif sur trois.

PRÈS D'UN TRAVAILLEUR SUR CINQ CRAINT DE PERDRE SON EMPLOI

Près d'un travailleur sur cinq (18 %) craint de perdre son emploi à la suite de la crise du Coronavirus, ressort-il du 11^e baromètre annuel du groupe de services en ressources humaines Acerta. Le sondage, auquel un millier de personnes ont répondu, a été réalisé en plein confinement.

ÉCOCHÈQUES, CHÈQUES CADEAU : VALIDITÉ PROLONGÉE

Les interlocuteurs sociaux sont d'accord de prolonger, pour une période déterminée, les écochèques, chèques cadeau, chèques sport et chèques-cadeau culture dont la validité risque d'expirer suite à la crise du Coronavirus Covid-19. Ceci en phase avec la prolongation — prévue ou décidée dans les régions — du délai de validité des titres services.

En fonction du chèque en question, la prolongation peut s'élever à 3 mois.

En ce qui concerne la mise en œuvre concrète de cette prolongation, le CNT examine les modifications réglementaires nécessaires à cette fin.

INDEX MARS 2020

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Indice des prix à la consommation | 109,53 |
| Indice santé | 109,96 |
| Indice santé lissé | 107,49 |

En mars 2020, l'indice des prix à la consommation est en hausse de 0,16 % par rapport à février 2020. En rythme annuel, l'inflation se chiffre à 0,62 %.

LE 1^{er} MAI DE LA FGTB SERA « ENTIÈREMENT DIGITAL »

En raison de l'interdiction de rassemblements publics décidée dans le contexte de l'épidémie de Coronavirus, le 1^{er} mai sera cette année « entièrement digital » : la FGTB, qui invite ses militants à la rejoindre « Place de la Solidarité », un espace en ligne créé cette année pour la Fête du Travail ➔ www.placedelasolidarite.be/fr/

Voir en pages 34 et 35.



LE PORTUGAL RÉGULARISE SES IMMIGRÉS POUR LES PROTÉGER DU CORONAVIRUS

Alors que le continent européen fait face à l'épidémie de Coronavirus, les pouvoirs publics portugais ont annoncé, le 28 mars, la régularisation temporaire des immigrés en attente de titre de séjour à partir du lundi 30 mars. Une mesure exceptionnelle et temporaire pour les protéger du Covid-19.

Il s'agit de se montrer solidaire avec les plus démunis dans une situation d'urgence. C'est ainsi que le gouvernement a justifié la mesure exceptionnelle de régularisation des immigrés en attente de titre de séjour, ainsi que les demandeurs d'asile, rapporte Le site IL FAUT TUER TINA / VICTOIRES CITANT RFI.

Comme le rapporte pour sa part le journal Le Soir du 2 avril, les demandeurs d'asile qui vivent de petits boulots au noir se sont retrouvés sans aucune ressource avec le confinement généralisé.



Coronavirus

Propositions gouvernementales pour les travailleurs actifs/ indépendants



Le gouvernement Wilmès a préparé une nouvelle série de mesures pour adoucir les conséquences économiques de la crise du Coronavirus avec la volonté d'avoir « davantage de personnes au travail pour assurer la continuité des entreprises ». Ces mesures ont été soumises pour avis aux interlocuteurs sociaux qui n'ont pu formuler que quelques remarques communes vu les visions diamétralement opposées du banc des travailleurs et du banc patronal.

Il s'agit essentiellement d'une nouvelle série de mesures de flexibilité à la demande des employeurs :

- davantage d'heures supplémentaires volontaires avec un maximum + 120 heures pendant la période du 01/04/2020 au 30/06/2020 sans sursalaire mais avec un brut équivalent au net et sans cotisations sociales et sans obligation de rattrapage. Soit un total de 240 heures pour le secteur privé sur base annuelle, ou 220 heures pour le secteur public ;
- mise à disposition (sans concertation sociale) de manière souple des travailleurs pour des secteurs critiques pendant la période de la crise Corona (3 mois) ;
- autorisation des contrats successifs de courte durée (CDD) ;
- élargissement du contingent d'heures de travail étudiant : les heures prestées pendant la période du 01/04/2020 au 30/06/2020 seront « neutralisées » ;
- autorisation du cumul des allocations de chômage temporaire à 75 % avec du salaire, permettre le cumul des allocations à 75 % dans le cadre du crédit-temps avec un travail chez un autre employeur ;
- un droit de passerelle pour les indépendants à titre accessoire ;
- autorisation du cumul du droit de passerelle des indépendants avec un autre revenu de remplacement.

Parallèlement, il y a plusieurs mesures au profit des demandeurs d'emploi :

- suspension de la dégressivité des allocations de chômage (3 mois) ;
- prolongation de la période de droit aux allocations d'insertion (3 mois) ;
- donner plus rapidement des chances d'accéder à un emploi aux demandeurs d'asile.

Un plan déséquilibré

Il n'y a aucun équilibre entre ce que les employeurs obtiennent et ce que les travailleurs obtiennent.

Les employeurs obtiennent :

- un capital d'heures supplémentaires en plus sans cotisations, sans obligation de rattrapage, sans sursalaire ;
- la possibilité de mettre leurs propres travailleurs à la disposition d'autres employeurs sans concertation sociale ;
- la possibilité de contrats successifs sans durée minimale ;
- la possibilité d'occuper les étudiants au travail de façon illimitée et à bon marché (pas de cotisations) ;



- le cumul allocation de chômage temporaire (75 %), de RCC, de crédit-temps ou interruption de carrière avec un salaire. C'est une mesure principalement destinée à aider les entreprises agricoles, horticoles et forestières ;
- l'activation accélérée des demandeurs d'asile.

Les indépendants obtiennent : des paiements supplémentaires de droit passerelle.

Les travailleurs obtiennent :

- le maintien de l'allocation de chômage temporaire à 75 % en cas d'occupation dans des entreprises agricoles, horticoles et forestières ;
- la suspension de la dégressivité des allocations de chômage, la prolongation de 3 mois du stage d'insertion professionnelle de 36 mois, la prolongation pour les artistes des périodes de référence prouvant des jours travaillés ou des prestations artistiques) ;
- les demandeurs d'asile qui ont un permis de séjour valide peuvent être occupés plus rapidement et bénéficier ainsi d'un revenu.

Par contre les travailleurs subissent plus de flexibilité :

- + 120 heures supplémentaires ;
- contrats courts à durée déterminée sans limitation ;
- concurrence accrue entre les travailleurs fixes et les étudiants ;
- perte de revenu possible en cas de mise à disposition ;
- les travailleurs subissent des pertes de revenus à la suite d'abus en matière de salaire garanti.

Front commun syndical FGTB-CSC-CGSLB

La protection sociale pâtit aussi de la crise du Coronavirus

Le front commun syndical s'inquiète, dans un communiqué commun des mesures de flexibilités prises par le gouvernement fédéral. Durant le week-end de Pâques, le Gouvernement a pris un nouvel ensemble de mesures en lien avec le Coronavirus.

Bien qu'il ait finalement donné suite à la demande des syndicats de geler pour trois mois la diminution des allocations de chômage et la durée des allocations d'insertion pour les chômeurs complets touchés. Chercher du travail dans les circonstances actuelles est en effet très difficile. La flexibilisation unilatérale, sans aucune concertation avec les travailleurs, est par contre un point très lourd à digérer. Ceci met hors-jeu d'importantes règles sociales. Ce faisant, le Gouvernement adopte une série de mesures qui passent outre la concertation sociale au niveau sectoriel. Dès lors, la FGTB, la CSC et la CGSLB demandent que le gouvernement revoie en profondeur ces mesures de flexibilité :

- jusqu'à 220 heures supplémentaires au-delà de ce qui est déjà autorisé actuellement, sans imposition, sans préoccupation pour le bien-être des travailleurs, sans aucun droit au repos compensatoire, sans sursalaire, sans respect du plafond européen de 48 heures en moyenne par semaine ;
- l'autorisation unilatérale de mise à disposition du personnel aux entreprises essentielles sans concertation sectorielle ou d'entreprise, sans aucune garantie quant au salaire ni d'une protection suffisante dans le nouvel environnement de travail ;
- l'autorisation du travail étudiant au-delà du contingent de 475 heures par an maximum pour n'importe quelle activité. Ceci au détriment des chômeurs temporaires et complets, au détriment de la sécurité sociale et sans aucun filet social pour les étudiants qui ont perdu leur job le mois dernier.

Entre-temps, côté employeurs, des voix s'élèvent déjà pour élargir les mesures à d'autres secteurs et pour les prolonger de façon durable.

C'est pourquoi, la FGTB, la CSC et la CGSLB exigent d'enfin parvenir à un équilibre au niveau de la politique de crise, dans le respect des demandes supplémentaires des travailleurs de bénéficier d'une protection contre les risques de santé et d'une protection sociale adéquate, pour aussi bien les chômeurs temporaires, que les chômeurs complets et les malades. Avec une attention particulière pour les travailleurs temporaires et les intérimaires qui perdent leur emploi et pour ceux qui, aujourd'hui, ne peuvent même pas retomber sur la sécurité sociale : les étudiants jobistes, les travailleurs de plateformes numériques, les chômeurs complets qui ne comptent pas suffisamment de jours de travail... ■

La FGTB appelle à la **concertation** pour éviter une crise sociale

La FGTB a réuni ses instances afin de faire le point sur l'évolution de la crise du Coronavirus et les conséquences économiques et sociales concrètes qu'elle engendre. Le constat est sans appel : « les travailleurs sont trop peu écoutés ». La FGTB plaide pour une refonte du système économique faite dans un esprit de dialogue et de concertation.



En effet, la FGTB doit constater que malgré les bonnes volontés affichées et certains messages d'employeurs ou attitudes positives (en témoigne le fait qu'un employeur sur 10 en moyenne verse un complément au chômage économique), il reste une quantité importante d'employeurs qui usent et abusent des règles en vigueur, ne privilégiant que le seul profit au mépris des travailleurs et de leur santé.

Une concertation sociale à sens unique

La FGTB regrette que malgré les contacts récurrents et constructifs qu'elle entretient avec le Gouvernement, celui-ci semble considérer davantage et prêter une oreille plus attentive aux considérations patronales. Ce faisant, c'est le point de vue de millions de travailleurs qui n'est pas pris en compte.

Le pouvoir d'achat des ménages est en berne !

La FGTB rappelle que les mesures en vue de maintenir le pouvoir d'achat des personnes en chômage temporaire ne suffiront pas en l'état. Il n'est pas rare que des familles constatent amèrement une perte de revenus de plusieurs centaines voire milliers d'euros. À l'heure où les premiers paiements tombent, de nombreuses familles sont plongées dans des situations dramatiques dont elles sortiront difficilement si elles y parviennent.

La FGTB s'inquiète aussi du sort des « oubliés » du système. À savoir, toutes les personnes qui ne bénéficient pas des dispositions prises et qui se trouvent aujourd'hui sans revenu et sans solution.

Il appartient au Gouvernement de faire face à cette situation de précarisation des familles avec la même mansuétude et la même célérité que pour les entreprises.

Un redémarrage et un déconfinement progressif et réfléchi

Se projetant dans l'avenir, la FGTB s'inquiète des conditions dans lesquelles le déconfinement et la reprise du travail seront mis en œuvre. Dans tous les cas, pour la FGTB, cette reprise ne pourra se réaliser au mépris du respect des travailleurs et de leurs droits avec lesquels il est exclu de transiger. Comme il est exclu que le Gouvernement ne profite de la situation pour changer les règles du droit du travail sans tenir compte de la concertation sociale.

Pour la FGTB, les décisions qui seront prises devront intégrer les aspects sociaux et tenir compte des droits des travailleurs.

Un changement de cap nécessaire

Pour Robert Verteneuil, Président de la FGTB « *On ne peut pas considérer cette crise majeure comme anecdotique ! Au contraire, cette crise sanitaire met en lumière les failles et limites d'un système économique et financier à la dérive et contaminé par des théories libérales et capitalistes désuètes et inefficaces. Au contraire, ce moment de crise intense doit nous amener à repenser de manière profonde nos modes de consommation, de production et de travail.* »

Enfin, la FGTB considère que le moment est venu pour changer de cap et pour une prise de conscience généralisée des limites de nos systèmes actuels.

- **La reconnaissance du rôle des services publics et de la sécurité sociale implique leur financement à la hauteur des besoins de notre société.**
- **Le rôle de l'État et/ou de l'Europe doit être renforcé.**
- **La conception d'une croissance à tout prix basée sur le seul profit et qui facilite la concentration des richesses au mépris de l'éthique la plus élémentaire doit être remise en cause. ■**

Salaire garanti

La FGTB veut de la clarté !

La période de crise « Corona » amène son lot de situations particulières. Afin de protéger tous les salariés, qu'ils soient malades ou non, la FGTB plaide pour plus de clarté en matière de maladie, de chômage temporaire et de salaire garanti. La concertation sociale nous permet d'avancer pas à pas dans la bonne direction.

Quel est le problème ?

Certains employeurs tentent d'échapper au paiement du salaire garanti aux travailleurs malades en les mettant, parfois même rétroactivement, au chômage temporaire. Le travailleur doit alors s'adresser à la mutuelle. Ceci coûte d'une part au travailleur — qui perd son salaire garanti en passant sous l'indemnité de la mutuelle — et d'autre part à la sécurité sociale. Dans les faits, il y a un manque de clarté en ce qui concerne le salaire garanti, les indemnités maladie et le chômage temporaire.

La FGTB a soulevé cette question au sein du Groupe des Dix, où les organisations syndicales et patronales se réunissent. Car un travailleur malade a droit à un salaire garanti.

Résultats de la concertation sociale ?

Un nouveau certificat

Un nouveau certificat médical sera délivré. Il y sera indiqué que SOIT le travailleur est inapte au travail et a donc droit à un salaire garanti (1 mois en tant qu'employé, 2 semaines en tant qu'ouvrier), SOIT il est en quarantaine sur ordre d'un médecin, sans être frappé d'incapacité de travail. Dans ce dernier cas, le télétravail peut être une option. Sinon, il s'agit d'un cas de chômage temporaire.

Des indemnités augmentées

Pendant la crise Corona, l'indemnité de maladie est passée de 60 % à 70 % du salaire brut plafonné. Ce, pour éviter que les personnes malades n'aillent quand même travailler, de peur d'une perte de revenus trop importante.



Une obligation de notification de l'employeur en cas de chômage temporaire

L'employeur doit informer le travailleur individuellement, en cas d'invocation du chômage temporaire. En aucun cas, l'employeur ne peut mettre un salarié en chômage temporaire sans notification préalable. Il en va de même pour la reprise du travail, qui doit également être notifiée individuellement, au plus tard la veille de cette reprise.

En conclusion

La concertation sociale a donc apporté quelques améliorations concrètes, avec d'une part l'augmentation des indemnités de maladie et, d'autre part, des clarifications de la procédure, avec les nouveaux certificats et l'obligation de notification. Les discussions se poursuivent concernant le salaire garanti.

Pour la FGTB, les travailleurs malades doivent pouvoir compter sur ce salaire garanti, c'est une question de justice. Toute tentative des employeurs d'y échapper est selon nous inacceptable.

Nous appelons maintenant le Gouvernement à respecter la concertation sociale et à mettre en œuvre ces accords. ■

Quelques leçons à tirer de la crise du Coronavirus...



Lorsqu'il aura disparu, que les malades seront guéris et les morts enterrés, le Coronavirus n'en aura pas moins laissé des traces indélébiles. La crise économique qu'il aura provoquée sera plus grave que celle de 2008 mais la pandémie aura aussi provoqué de profonds changements dans la perception des priorités politiques. Car il y a de grandes leçons à tirer de cette catastrophe sanitaire.



1 La globalisation en question

Quand la Chine, atelier du monde est bloquée, tout le reste du monde l'est aussi. Les masques, les respirateurs, les réactifs de dépistage : tout vient de Chine. L'Europe a laissé ses usines partir. Même pour les besoins essentiels ou stratégiques elle dépend du reste du monde.



2 Les lois du marché contre les gens

Alors que des vies en dépendaient, on a vu le marché profiter de la pénurie de masques pour en décupler le prix. Décidément la main invisible du marché est plus douée pour faire les poches que pour tendre la main aux autres. Plus que jamais le rôle régulateur de l'État s'avère essentiel sur les biens et services d'intérêt général.



3 L'Europe inachevée

L'Union Européenne est une cacophonie permanente. Faute de solidarité et d'un véritable pouvoir exécutif, les pays membres ont affronté la crise sanitaire en ordre dispersé. L'Europe n'a une fois de plus pas suffisamment joué son rôle.



4 Les dogmes budgétaires tombent

Le seul moyen de faire face à la crise du Coronavirus et à ses conséquences économiques est l'endettement. Le carcan budgétaire du Pacte de stabilité est tombé. Les règles budgétaires européennes (et les techniques de financement) doivent être fondamentalement remises en question. Une politique de relance de l'économie s'impose en lieu et place des politiques d'austérité. Mais il faut s'attendre à un retour de manivelle : les dettes restent.



5 Les conséquences dramatiques des politiques d'austérité apparaissent

Les économies drastiques sur les soins de santé, la marchandisation croissante du secteur qui place la rentabilité avant la prévention et le manque d'anticipation se paient en vies humaines. Les déficits publics que cette crise a omis de combler doivent accélérer le débat sur une autre fiscalité, plus orientée vers le capital et la fortune. La priorité à l'humain sur le profit s'impose. Encore faudra-t-il retenir la leçon.



6 La sécurité sociale est le cœur de l'organisation sociale

L'importance de la sécurité sociale s'est vérifiée, que ce soit pour le financement et l'accessibilité des soins de santé ou comme amortisseur économique via le chômage temporaire. La nécessité de la maintenir à un niveau fédéral aussi. L'éparpillement des compétences en matière de santé s'est révélé ubuesque. L'importance d'un niveau politique fédéral fort qui peut jouer un rôle coordinateur pour faire face aux crises se confirme.



7 Les petites mains plus indispensables que les grosses têtes

Si la population a pu continuer à vivre plus ou moins normalement en confinement, c'est bien parce que les services « essentiels » ont été assurés. Or il se fait que la plupart de ces services essentiels sont assurés par les professions dévalorisées et mal rémunérées (infirmières, aides soignantes, aides ménagères, éboueurs, routiers, pompiers, policiers). Il va falloir rétablir la valeur sociétale de ces petites mains et les rémunérer en conséquence.



8 La vérité sur l'économie virtuelle

L'idée que l'avenir est au tout digital ou virtuel à pris un sérieux coup. Sans l'économie réelle (les manufactures, l'agriculture, la logistiques, les services aux personnes, etc.) plus rien de fonctionne. Internet s'est révélé vulnérable : sans emballeurs et sans camionneurs Amazon n'existe plus.



9 Les réseaux sociaux peu fiables

Les réseaux sociaux sont importants pour la sociabilité, ils ont permis aux gens de rester en contact et de mieux supporter le confinement mais ils se sont par contre révélés toxiques pour ce qui est de l'information fiable. Le journalisme est un métier...



10 La fin de l'illusion d'une croissance sans fin

On a vécu sur l'idée que la croissance n'a pas de limite. Après une croissance molle voici le risque de la décroissance. Et qui dit décroissance, dit chômage. Si la décroissance se confirme et perdure, il va falloir repenser la répartition du travail et des revenus.



11 Un certain retour de la concertation sociale

En période de crise grave, la cohésion sociale est primordiale. Le Coronavirus a réveillé la concertation sociale. Mais les vieilles habitudes ont la peau dure. Le patronat reste plus écouté que les syndicats comme le prouve les mesures de flexibilité prises par le gouvernement fédéral.



12 L'importance des syndicats

L'importance du rôle des syndicats et leur efficacité dans la gestion du chômage temporaire se sont confirmés alors que certains partis voudraient les mettre sur la touche. Sans eux, les allocations de chômage temporaire n'auraient pas été relevées.



13 La solidarité retrouvée

Une note d'espoir quand même : passé le moment de panique et du « moi d'abord » sur le papier-toilette, les gestes de solidarité et de reconnaissance se sont multipliés face à l'adversité.



14 L'importance de la recherche scientifique pure

La recherche scientifique pure, trop peu encouragée et financée quand elle n'a pas de retombées économiques directes, s'est révélée indispensable notamment pour la recherche d'un vaccin.



15 Le retour au local et circuits courts

Le confinement, la distanciation sociale, les risques de contamination ont remis à l'avant plan les circuits courts et les productions locales comme alternatives à la grande distribution. ■

On applaudit... et après ?

Victimes par milliers, hôpitaux surchargés, populations confinées, écoles et commerces fermés, économies au ralenti... Le choc est inédit, brutal, mondial.

Pour y faire face, des travailleuses et travailleurs se dévouent, tous les jours, en assurant les tâches et services essentiels à la population. Dans les hôpitaux, bien sûr. Mais aussi dans les maisons de repos, les services publics, la logistique, la production, les transports, les crèches, les services sociaux, etc.

Cette crise aura mis en lumière les conditions difficiles, voire inacceptables, dans lesquelles travaillent celles et ceux que l'on appelle désormais « la première ligne ». Alors, en attendant mieux, ne sachant pas trop quoi faire d'autre, on les applaudit, tous les jours à 20h, à nos fenêtres.

Mais, une fois passées ces minutes d'hommage citoyen, on ne peut s'empêcher de se poser une question : et après ?

Le monde de demain ?

Comment gérons-nous l'après ? Le consensus autour de la Sécurité sociale et des services publics survivra-t-il au déconfinement ? Les refinancera-t-on à la hauteur de leurs besoins ? Revalorisera-t-on les salaires des « premières lignes » ?

Rappelons-nous la crise financière de 2008. On nous avait promis : « *Plus jamais ça !* ». Les marchés allaient être régulés, le secteur bancaire encadré et les richesses mieux réparties... Résultat ? Deux ans plus tard, pour satisfaire ces mêmes marchés financiers, on nous imposait des politiques d'austérité drastiques, détruisant nos acquis, saquant dans les services publics et la Sécurité sociale.

Ne soyons pas naïfs : le camp d'en face n'a changé ni d'idées ni d'objectifs. Le patronat et ses relais politiques préparent la relance pour que tout recommence comme avant. Concurrence libre, heures supplémentaires défiscalisées, flexibilité, aides sans conditions aux entreprises, État et services publics affaiblis...

Le Covid-19 leur a pourtant donné tort. Leur main invisible du marché a-t-elle pu faire face à la crise ? Nous a-t-elle permis de nous équiper rapidement en masques, respirateurs ou lits d'hôpitaux ? A-t-elle fourni un revenu de remplacement aux 1.200.000 travailleuses et travailleurs mis au chômage temporaire ? Non. Pour tous ces besoins urgents et essentiels, c'est la collectivité qui a pris la main. Car le rôle de l'État est de protéger la population. Mais aussi de prévoir et planifier. Pourtant, cette dernière fonction a fait défaut ces dernières semaines. Pourquoi ? Parce que, au nom des économies budgétaires, on avait gravement affaibli l'État ainsi que l'un des meilleurs systèmes de soins de santé au monde : le nôtre.

Sortir de la pensée unique

Cette crise démontre une autre évidence : la richesse est créée par les travailleurs et travailleuses. Et certains découvrent aussi que les fonctions indispensables sont aussi... les moins bien payées.

Autre leçon à tirer : quand l'objectif est impératif et urgent, nous sommes capables de prendre des mesures drastiques et de nous adapter, du jour au lendemain. Pourquoi ne pas faire preuve de la même capacité d'adaptation pour affronter les autres impératifs que sont l'urgence environnementale et la justice sociale...

Dernier tabou libéral à briser : la hantise des dépenses publiques. Les investissements dans la santé, l'enseignement, la culture, la transition écologique, les transports et le logement publics... doivent être immunisés contre les règles budgétaires européennes. Les politiques doivent également oser réduire unilatéralement la dette publique ! Ce n'est qu'à ces conditions qu'une véritable politique de relance économique et d'investissements pourra voir le jour.





Repartir sur de bonnes bases

La solution, c'est repartir dans le bon sens. Comme en 1944, après la guerre, quand il fallait tout reconstruire, repartir de rien... Et que nos anciens ont créé la Sécurité sociale, pour mieux répartir la richesse. Nous aussi, nous devons oser. Radicalement.

Le politique doit regagner la confiance des citoyennes et citoyens en remettant l'intérêt général au centre de son action, en tournant le dos aux visions libérales et en reprenant le pouvoir sur les multinationales. Comment ? Par quelques mesures simples et radicales :

- Un refinancement et un élargissement des services publics et de la sécurité sociale.
- La nationalisation de certains secteurs essentiels, comme l'énergie ou les télécommunications.
- Un salaire minimum légal à 14 €/h, 2.300 € brut/mois.
- Une pension légale à minimum 1.500 €/mois.
- La relocalisation de l'économie, accompagnée d'un protectionnisme solidaire et écologique, pour développer l'emploi et éviter des situations de dépendance en période de crise.
- Des allocations sociales (invalidité, chômage...) au-dessus du seuil de pauvreté et l'arrêt de la chasse aux chômeurs et malades.
- Une réduction collective du temps de travail, sans perte de salaire et avec embauche compensatoire : une mesure de progrès, qui va dans le sens de l'Histoire et permet une vraie répartition des richesses.

”

Cette crise démontre une autre évidence : la richesse est créée par les travailleurs et travailleuses. Et certains découvrent aussi que les fonctions indispensables sont aussi... les moins bien payées.

On entend déjà nos adversaires hurler que « ça coûte trop cher ! ». Oui, cela a un coût. Mais c'est tout à fait finançable. Comment ? En allant chercher l'argent dans la poche des actionnaires ! Plus précisément, les milliards d'euros qui sont passés des salaires aux dividendes durant ces dernières décennies : près de 20 milliards par an ! Mais aussi en luttant contre la fraude et l'évasion fiscale et en mettant sur pied une fiscalité plus juste, plus solidaire. Bien sûr, toutes les entreprises ne doivent pas être logées à la même enseigne : beaucoup de PME sont en situation difficile et il faudra les soutenir. Mais de nombreuses grandes entreprises, qui ont les épaules bien plus larges, doivent être mises à contribution !

Passer des applaudissements aux poings levés

La FGTB se battra évidemment pour organiser au mieux la sortie du confinement, dans des conditions de sécurité optimales pour la santé de l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

Mais elle sera aussi là pour repenser le monde d'après et imposer des mesures justes et solidaires. Et, quand ils nous diront que c'est trop cher, que ce n'est pas possible et qu'on doit encore se serrer la ceinture, nous devrons toutes et tous leur résister. Radicalement. ■

Solidarité face au tsunami de demandes de chômage temporaire

Au-delà des aspects sanitaires et socio-économiques, la crise du Coronavirus a aussi un impact sans précédent pour de nombreux travailleurs. Rien que pour ce mois de mars, plus d'un millions de personnes, soit quasi un travailleur sur trois, ont été mises en chômage temporaire par leur employeur. Ce qui engendre pour chacun d'entre eux peur et incertitude de ne pas pouvoir payer son loyer ou faire face aux besoins du quotidien. Face à ce tsunami, tous les services de la FGTB Bruxelles se sont mis en ordre de bataille pour répondre à cette urgence sociale !

La FGTB de Bruxelles a été en première ligne face à cette crise. Son impact frappe en effet particulièrement Bruxelles qui est le centre économique et culturel du pays. Tout ce qui rend Bruxelles vivante et attractive est aujourd'hui à l'arrêt : la vie culturelle est au point mort, les bars et restaurants sont fermés, les entreprises tournent au ralenti ou sont portes closes. Avec comme conséquence que plusieurs dizaines de milliers de travailleurs se retrouvent, tous secteurs confondus, projetés du jour au lendemain vers le chômage temporaire.

Dans ce contexte aussi, notre mission est cruciale pour assurer, malgré des conditions compliquées, un revenu correct aux travailleurs touchés. Pour des raisons sanitaires, les services de chômage de la FGTB ont été contraints de renoncer à accueillir ces travailleurs sans emploi. Mais, derrière les volets fermés, tous étaient présents et les services se sont organisés massivement pour gérer et traiter toutes les demandes qui affluaient chaque jour, par milliers, via mail ou courrier. La solidarité a été au rendez-vous et s'est organisée au sein des bureaux.

Le nombre de demandes à traiter n'a d'ailleurs pas été le seul défi. Il y avait aussi l'urgence de payer rapidement et correctement alors que de nombreux employeurs ont tardé à transmettre les informations indispensables au paiement.

Maintenant que ce cap difficile est derrière nous, la FGTB de Bruxelles tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses travailleuses et travailleurs. Ils se sont mobilisés durant ces semaines compliquées, souvent même le week-end, pour relever ce défi. Et leur engagement a été sans faille : pour les travailleurs que nous représentons et afin de leur éviter de tomber dans la détresse financière.

Dans une situation de crise exceptionnelle, le Coronavirus engendre beaucoup de douleur et de difficultés pour l'ensemble de la population. Mais il aura également permis de révéler le meilleur à travers l'engagement et la solidarité dont font preuve beaucoup d'entre nous.

Ce virus aura également permis d'enfin mettre en lumière celles et ceux dont le travail a trop souvent été mal considéré. Celles et ceux qui, aujourd'hui plus que jamais, permettent au quotidien que nos besoins premiers soient assurés et que notre société ne s'effondre pas.

1.000 MERCI aux travailleurs des soins de santé, des maisons de repos, des services d'accueils et d'aide aux personnes, du commerce d'alimentation, de la logistique et du transport, des services d'entretien et de nettoyage, de Bruxelles-propreté,



Merci

à toutes celles et ceux qui font front chaque jour en allant « simplement » travailler ! Qui se mettent en danger mais ne renoncent pas car ils connaissent l'importance de leur travail. Et dont il apparaît élégamment, et c'est notable, qu'il s'agit à 80 % de travailleuses ! ■

Crise du Coronavirus

MERCI aux héros du quotidien

Nous avons récolté la parole de ces « héros » salués chaque jour, qui continuent d'exercer leur métier dans les circonstances les plus difficiles. Ils sont infirmier, pompier, pharmacienne, assistante sociale...

Aujourd'hui, ils font « tourner » le monde. Ils espèrent qu'après cette crise, on continuera de saluer et soutenir leurs efforts et leurs professions.

« Les travailleurs sociaux sont foutrement bons ! »

”

Avant le déclenchement de la pandémie, j'ai lu le livre de Rutger Bregman « Les gens sont bons ». Il écrit que lors d'événements majeurs tels que la guerre, les catastrophes naturelles, les pandémies, ... l'humanité se soutiendra, s'entraidera et se fera confiance par tous les moyens.

J'en ai fait l'expérience dans mon établissement, je travaille comme infirmier d'urgence dans un hôpital public depuis 35 ans. La gravité a été reconnue assez tôt et les protocoles et le déploiement ont été planifiés en un rien de temps. L'attitude professionnelle et enthousiaste, de la femme de ménage au directeur général, était réconfortante. Attention, ça ne s'est pas fait sans larmes ni jurons quand ça n'allait pas...

On a eu beaucoup de réconfort de la part de la population locale et des commerçants avec de petits et grands cadeaux. Merci à tous, c'est génial !

Mais après la pandémie, quand la bataille sera finie ? Qui soutiendra encore les soignants ? Comment vont-ils sortir de cette catastrophe, psychologiquement et physiquement ? J'espère que nous serons gratifiés. Que l'on sera enfin respectés ainsi que TOUS les services publics !

On nous a ignorés depuis belle lurette. Alors, rappelons-le à tous les politiciens qui applaudissent maintenant avec enthousiasme les travailleurs humanitaires : les travailleurs sociaux sont foutrement bons !

Les économies dans le secteur de la santé doivent cesser ! Lequel d'entre vous aura-t-il le courage et la décence politique de reconnaître que notre travail est difficile ? Ou nous laissera-t-on de nouveau en plan ?

Eric • Infirmier aux urgences



Secteur alimentaire

La **santé** des travailleurs prime sur la **productivité** !

Depuis le début de la crise, l'alimentation figure dans les secteurs essentiels à la population. Tous les jours, les travailleurs partent au travail la boule au ventre. Dans les entreprises, ils sont confrontés à de nombreuses difficultés telles que le non-respect des normes de protection.

Interview de Marie-Line Colin, Secrétaire régionale à la FGTB Horval depuis 2008.



Les travailleurs méritent une reconnaissance parce qu'ils prennent des risques. Ça sera un combat compliqué mais on ne va pas lâcher !

Les premières difficultés auxquelles les travailleurs ont été confrontés : la mise en place des mesures de protection. Les consignes n'étaient pas claires. Nos délégués ont interpellé la médecine du travail et les conseillers en prévention. Résultat : des mesures plus strictes, comme la désinfection des locaux sociaux, des vestiaires, des postes de travail et l'approvisionnement en gel. Parmi ces mesures, la distanciation sociale a été compliquée à appliquer, notamment à cause de la nature de certains travaux. Enfin, l'encadrement des travailleurs intérimaires ne doit plus se limiter au travail à effectuer, mais également aux normes de protection.

Pourrais-tu nous donner un exemple concret ?

Dans une entreprise, nous avons demandé de respecter les mesures de distanciation sur les postes de travail, dans les locaux sociaux et les vestiaires. La direction n'a pas tenu compte de nos demandes. Grâce au soutien de l'auditorat du travail, nous avons pu les imposer. Ce n'est pas parce qu'on est dans une entreprise essentielle que l'on ne doit pas respecter les règles ! Nous avons également exigé que des masques et des gants soient mis à disposition des travailleurs qui se sentent plus en sécurité en les utilisant et pour ceux qui sont dans l'impossibilité de respecter la distanciation.

Quelles sont les revendications d'Horval pour les travailleurs du secteur ?

La première, c'est la santé des travailleurs : s'assurer que tous les moyens sont mis en place afin de les protéger. Pour les travailleurs qui tombent malades, on demande que les 15 jours de maladie soient payés par l'employeur. On se rend compte que la majorité des employeurs mettent d'office en chômage économique les personnes malades. On demande également des primes journalières et des congés supplémentaires pour les travailleurs, mais les employeurs jouent les victimes. Leur argument : la productivité a baissé. La santé des travailleurs prime sur la productivité. Les travailleurs méritent une reconnaissance parce qu'ils prennent des risques. Ça sera un combat compliqué mais on ne va pas lâcher !

Pourquoi lors de cette crise le rôle du syndicat est primordial ?

Là où il y a une représentation syndicale, on peut s'assurer que les travailleurs seront protégés. Là où il n'y en a pas, on ne peut pas le garantir. Tous les jours, quand nos délégués ne sont pas en réunion, ils sont sur le terrain pour informer les travailleurs et faire remonter leurs inquiétudes à la direction. S'ils n'étaient pas là, la productivité et la rentabilité primeraient. Ici, c'est la sécurité au travail et les revendications des travailleurs qu'on met au premier plan.



« Nous sommes souvent préparés au pire »

En tant qu'infirmier-pompier, je suis confronté année après année à des situations souvent extrêmes. Cette crise ne fait pas exception. Dans la pratique quotidienne de notre travail, nous sommes exposés au danger. Nous sommes confrontés à des victimes ensanglantées, séropositives, porteuses des microbes les plus contagieux, mais aussi à des personnes désespérées qui tentent de se suicider, à de graves accidents de la route, à des enfants brûlés... La liste est longue. Nous sommes souvent préparés au pire. Cette crise n'est pas différente, mais ce qui est choquant maintenant, c'est de constater que notre Gouvernement a apparemment économisé sur les équipements de protection individuelle (EPI) dans le passé. Nous disposons généralement assez rapidement de ces équipements, de sorte que nous osons entrer dans des situations dangereuses avec un sentiment de sécurité relative. Dans le passé, nous avons connu la grippe aviaire, et sous l'impulsion de notre ancien commandant on nous a fourni les équipements nécessaires.

C'est grâce aux mesures prises à cette époque que nous avons encore suffisamment d'EPI pour traverser cette crise. Il est effrayant de constater qu'en ces temps difficiles, les fabricants et les vendeurs de ces équipements de protection n'hésitent pas à demander des prix exorbitants aux services d'urgence. Les mêmes services d'urgence qui devront venir les aider s'ils ont besoin d'aide eux-mêmes. On arrive à la conclusion que la gestion des biens de base doit être entre les mains du Gouvernement pour éviter les réflexes capitalistes, et la tentation de faire de l'argent sur le dos de la communauté, au péril de sa santé.

Dirk •
Infirmier-pompier



« Toutes ces choses provoquent une tension constante et l'anxiété règne »

Travailler comme agent de quartier en pleine crise du Corona n'est pas facile. Il est de notre devoir d'être aussi proche que possible du citoyen. Mais comment effectuer des visites à domicile ou des vérifications de résidence en période de confinement ?

On ressent une pression constante dans ce travail : poignées de porte potentiellement infectées, collègues un peu laxistes quant aux mesures de précaution, un autre qui tousse, ou se lave les mains des dizaines de fois par jour... Toutes ces choses provoquent une tension constante et l'anxiété règne.

Nous portons un masque mais il faut le jeter dès qu'il a été utilisé. Bien sûr, nous sommes motivés pour effectuer notre travail aussi bien que possible, mais les conditions sont difficiles actuellement. La liste de nos tâches s'est allongée, et nous devons continuer à faire le travail habituel (auditions, rapports...), avec le risque que l'on « charge encore le baudet » après cette crise. Ce qui crée une pression émotionnelle supplémentaire, car nous abattons déjà une montagne de travail !

Et oui, continuer à travailler c'est bien, mais beaucoup d'entre nous ont aussi des enfants en âge scolaire qui sont maintenant à la maison. Ce n'est pas facile à combiner. Espérons que cela sera un jour apprécié par nos gouvernants... ou la police ne serait-elle appréciée qu'en temps de crise ?

Tom • Agent de quartier

« Les collègues prennent un risque chaque jour en venant travailler »

En tant que délégué, je me suis adressé à la direction dès le début de la crise pour obtenir des gels, des gants, du savon désinfectant, etc. Les serviettes en coton ont été remplacées par des rouleaux de papier, les portes de l'entrepôt restent ouvertes à tout moment pour éviter que l'on touche quoi que ce soit. Tous les appareils et scanners sont désinfectés chaque jour.

Le département des ressources humaines a déclaré que les collègues ne devraient prendre un congé que s'ils ne peuvent pas se rendre au travail parce qu'ils font du covoiturage avec plus de deux personnes. Nous avons veillé à ce que cela soit considéré comme un cas de force majeure et à ce que ces personnes soient placées en chômage temporaire.

Bien sûr, les collègues sont choqués. Ils prennent un risque chaque jour en venant travailler. Notre entreprise met tout en œuvre pour nous informer, pour offrir des cadeaux, tels que de la soupe, des fruits et des croissants. Il y a aussi un arrêt quotidien quinze minutes plus tôt, payé, pour assurer une distanciation sociale dans les vestiaires. La semaine prochaine, nous nous réunirons avec la direction et les ressources humaines pour voir s'ils ont une proposition quant à une éventuelle compensation financière pour ceux qui continuent à travailler.

Dominique • Déléguée BTB chez Ceva Logistics
Grobbendonk

Tout simplement impossible de garder une distance de sécurité

”

Essayez d'expliquer le concept de distanciation sociale à une personne handicapée mentale.

Chantal Vandooren, 55 ans, travaille depuis 1989 comme accompagnatrice d'adultes polyhandicapés

Début mars, avant le verrouillage, Chantal et ses collègues ont remarqué une forte toux et une forte fièvre chez l'un des résidents. « Nous avons immédiatement sonné l'alarme, avec toutes les histoires que nous avons entendues dans les médias à l'époque. La direction nous a dit de ne pas nous inquiéter et de ne pas penser que toute personne souffrant de toux et de fièvre était immédiatement infectée par le Coronavirus. »

Finalement, le médecin a déterminé qu'il s'agissait vraisemblablement de Covid-19 et a proposé la mise en quarantaine. « Nous en avons discuté à la délégation syndicale le même jour. Le médecin qui est venu visiter ce patient a mis un équipement de protection. Je pensais que tout cela n'était pas nécessaire, car nous n'avions pas d'équipement de protection individuelle. »

« La direction était plus préoccupée par les horaires et l'organisation, espérant que pas trop de gens tomberaient malades. Des membres de la direction venaient de temps en temps, sans équipement de protection, pour montrer qu'il ne fallait pas trop s'inquiéter. En tant que déléguée, j'ai tapé du poing sur la table pour mes collègues. La sécurité passe avant tout. Le problème était également au début qu'il n'y avait tout simplement pas de masques disponibles. En fin de compte, tous les employés ont reçu des masques buccaux. C'était encore pire pour l'équipe de nuit, car ils voient beaucoup plus de résidents, tous sans équipement de protection individuelle. »

Quelques jours plus tard, Chantal elle-même tombe malade. Diagnostic : Covid-19. « Vous entendez souvent dire qu'il n'y a pas de problème si vous n'avez pas tous les symptômes, ou si vous n'avez pas de fièvre. Mais je n'ai pas du tout eu de fièvre, et pourtant j'ai été gravement malade. Nous sommes maintenant plus de deux semaines plus tard, et c'est le premier jour que je me sens à nouveau bien. »

Dans certaines professions, la distanciation sociale — garder une distance de sécurité — est déjà plus difficile que dans d'autres. « C'était toujours le cas parmi mes collègues. Mais essayez d'expliquer le concept de 'socialdistancing' à une personne handicapée mentale. Cela ne marche tout simplement pas. Lors de l'isolement, les résidents souffrent déjà de ne pas voir leur famille. Les accompagnateurs sont un pilier pour eux. Ils veulent venir faire un câlin et le faire à tout moment. Certains ont besoin d'aide pour aller aux toilettes, pour se nourrir ou pour marcher en les tenant par le bras. Vous ne pouvez tout simplement pas garder cette distance. »

« Je suis préoccupée par le bien-être physique et mental des résidents et du personnel. Cette peur constante d'être infecté par un virus dangereux, dont l'impact ne peut être sous-estimé. Et des collègues qui travaillent encore font des heures supplémentaires. Je serai à la maison pendant au moins une semaine, après cela, nous verrons. L'employeur nous informe déjà que nous devons reprendre le travail rapidement si nous ne présentons plus de symptômes. »



”

Dans mon immeuble, quelqu'un a placé une affiche sur la porte d'entrée pour remercier les personnes qui travaillent toujours, comme les soignants. C'est formidable de voir des gens **penser aux autres** qui ne peuvent pas rester chez eux maintenant.



Au début de la crise du Coronavirus, en mars, la pharmacie était très occupée. Le comportement de thésaurisation que nous avons observé dans les supermarchés s'est poursuivi dans la pharmacie. Le paracétamol et les thermomètres étaient particulièrement demandés. On craignait que les pharmacies ne ferment également. Le nombre de contacts téléphoniques a fortement augmenté. Tout s'est calmé fin mars. » Le respect strict des règles de distanciation sociale n'est apparemment pas toujours évident. Nous demandons à tout le monde de garder une bonne

distance du comptoir de service. Nous avons tracé une ligne sur le sol avec du ruban rouge, et on a mis une boîte avec « stop » sur le sol entre cette ligne rouge et le comptoir. Nous devons encore demander régulièrement de garder la distance et de rester derrière la ligne rouge. Cependant, la plupart des gens sont très compréhensifs et réagissent immédiatement. Il est parfois plus difficile de garder la distance physique nécessaire entre collègues. Dans la zone de préparation, lorsque nous prenons des médicaments dans les tiroirs ou aux bureaux ... S'éloigner rapidement de deux mètres devient un obstacle.

En ce qui concerne la protection individuelle, nous avons reçu des gants, et des vitres en plexiglas ont été montées sur le comptoir. On nous a également fourni de l'alcool, afin que nous puissions toujours nous désinfecter les mains entre les patients, et de la javel, également pour désinfecter suffisamment les locaux. L'hygiène est extrêmement importante par les temps qui courent. Pour les clients, il y a une bouteille de gel désinfectant au Bancontact et des mouchoirs pour taper leur code. Nous demandons également de payer le plus possible via Bancontact, car c'est plus hygiénique qu'avec de l'argent liquide.

C'est une période effrayante. J'ai particulièrement peur d'attraper une infection et de contaminer d'autres personnes ou clients. Beaucoup de ceux qui viennent ici sont plus âgés et ont souvent une immunité réduite... Après tout, nous sommes en première ligne avec les patients, généralement avant qu'ils ne sachent qu'ils sont malades ou infectés. C'est également le cas avec des collègues. Et surtout s'ils ont des membres de la famille qui appartiennent au groupe à risque. Je n'ai pas de partenaire ni d'enfants, donc je rend visite habituellement à mes parents le week-end. Ce n'est actuellement pas possible. C'est un peu difficile. Heureusement, nous pouvons communiquer entre nous via les médias sociaux.

Adinda • Pharmacienne

« La situation actuelle montre à quel point les **services publics** sont précieux »

”

Ce qui m'a vraiment touchée ces dernières semaines, c'est la flexibilité et la créativité de notre administration communale. Mon service soutient le travail bénévole dans notre ville. En 24 heures, la plate-forme « Anvers aide » a été mise en place pour ceux qui ont besoin d'aide et qui veulent aider dans la crise du Coronavirus. Un nouveau refuge pour sans-abri a ouvert ses portes en 24 heures. En 2 jours, 5 postes médicaux de triage ont été créés et dotés en personnel. Les centres sociaux et les guichets de la ville ont complètement changé leur fonctionnement afin d'assurer les services nécessaires en toute sécurité.

La situation actuelle montre à quel point les services publics sont précieux. Après le Coronavirus la société devra guérir. Non seulement des conséquences du virus. Mais peut-être encore plus de la pensée économique dominante des 25 dernières années. J'espère qu'aujourd'hui on voit mieux ce qui compte vraiment ? ■

Sabine • Assistante sociale



Coronavirus

Report des élections sociales

En raison du Coronavirus et des mesures de confinement, il a été décidé de reporter les élections sociales prévues initialement en mai.



Pour une question de sécurité et de santé publique, mais aussi en raison de la faible présence de travailleurs sur les lieux de travail, il est devenu impossible d'organiser correctement les élections sociales et de poursuivre la procédure en cours.

Toutes les étapes entreprises jusqu'à l'introduction des listes de candidats restent définitives. Les étapes qui devaient suivre après l'introduction des listes de candidats (remplacement de candidats, composition des bureaux de vote, arrêt partiel d'une procédure électorale, convocation des électeurs, les élections elles-mêmes...) n'auront pas lieu ni en avril, ni en mai 2020, mais normalement en octobre et novembre 2020.

À partir du jour X+36, les élections seront gelées dans toutes les entreprises. Toutes les autres étapes de la procédure seront reportées. Les décisions et accords déjà pris dans les entreprises dans le cadre de la procédure électorale jusqu'à X+35 sont définitifs.

Reportées à quand ?

Tout dépendra de l'évolution de la situation liée au Coronavirus, mais telles que les choses se présentent actuellement, les élections sociales auraient lieu du 16 au 29 novembre 2020. Cette période sera confirmée, ou éventuellement adaptée, à l'été 2020 en fonction de l'évolution de la crise du Coronavirus.

La campagne électorale gelée

Les syndicats ont convenu d'arrêter toutes les campagnes électorales pendant la période de suspension des élections sociales. Il est évident que la distribution de gadgets, l'envoi de tracts, de films promotionnels et autre matériel promotionnel doivent être temporairement suspendus. Le recours aux médias sociaux est également temporairement suspendu. Les syndicats établiront au plus vite des directives sur ce qu'il faut entendre exactement par ceci.

Les organes de concertation continueront à se réunir

Le Conseil d'entreprise et le CPPT existants continueront à fonctionner jusqu'à l'installation des nouveaux organes de concertation. Cela signifie que les délégués élus continueront à siéger après mai 2020, jusqu'aux prochaines élections.

En raison du Coronavirus, la règle de distanciation sociale est d'application pour les réunions et doit être respectée. S'il est impossible de se réunir physiquement, les membres du CE et du CPPPT peuvent décider d'autres modes de réunion, selon les règles prévues dans le règlement d'ordre intérieur (téléconférences via Skype ou autres outils numériques). Les réunions doivent toutefois se poursuivre : si un employeur refuse de les organiser, un recours peut être introduit auprès de la Cellule Organisation professionnelle (pour le CE) ou Contrôle des lois sociales (pour le CPPT).

La protection contre le licenciement est bien sûr également prolongée. Le congé syndical pour les délégués qui siégeront de ce fait plus longtemps, doit être réglé au niveau sectoriel ou au niveau de l'entreprise. Pour ce faire, contactez votre permanent.

La désignation de la délégation syndicale est régie au niveau sectoriel. Dans la plupart des secteurs, la délégation syndicale est désignée, mais dans certains secteurs, des élections sont également organisées pour la délégation syndicale, en même temps que les élections sociales. Il est préférable d'examiner ceci au niveau sectoriel, voire au niveau de l'entreprise. Contactez votre permanent.

Ce report soulève naturellement bien d'autres questions. Vous trouverez une série de réponses sur notre site www.fgtb.be/-/faq-report-es2020 ■

La Centrale Générale

FGTB
 Centrale Générale
 Ensemble, on est plus forts
1^{er} mai

Nous avons raison, malheureusement

Après 40 ans de néolibéralisme, et après 40 ans de lutte contre celui-ci, le 1^{er} mai 2020 sera celui qui nous aura finalement donné raison. Défilé après défilé, à chaque 1^{er} mai, nous n'avons eu de cesse de dénoncer les dangers du néolibéralisme.

Défilé après défilé, nous avons déclaré que la sécurité sociale n'était pas une charge mais l'élément fondamental de notre État social et que son financement et son fonctionnement ne peuvent pas être privatisés. Que la sécurité sociale fédérale était et est la meilleure assurance contre les « risques sociaux » : maladie, chômage, vieillesse...



Mais sans la sécurité sociale, sans le financement de nos hôpitaux, nous ne pourrions pas payer leurs salaires.

Sans la sécurité sociale, nous n'aurions pas pu verser une allocation de chômage temporaire à plus d'un million de travailleurs.

Sans un pouvoir public (encore) fort, aucune mesure décisive n'aurait pu être prise pour arrêter le virus.

Défilé après défilé, nous avons déclaré que seul un pouvoir public fort serait capable de faire face à des crises sociales majeures et que, par chance, nous avons aujourd'hui (encore) un pouvoir public plus ou moins fort.

Défilé après défilé, nous avons déclaré que ce pouvoir public devait imposer des règles et non pas toutes les balancer par-dessus bord !

Défilé après défilé, nous avons fait valoir qu'une répartition plus équitable des revenus entre le travail et le capital ainsi qu'une fiscalité équitable constituaient la meilleure garantie dans la lutte contre la pauvreté tout en offrant un financement public adéquat.

Défilé après défilé, nous avons affirmé que la régionalisation des compétences entre la Flandre, Bruxelles et la Wallonie n'était, dans la plupart des cas, pas une solution mais, au contraire, un mal.

Nous l'avons dit plusieurs fois.

Nous avons raison et nous en obtenons la confirmation aujourd'hui.

Parce que bien entendu, ce sont les travailleurs de la santé qui nous sauvent littéralement la vie aujourd'hui et nos remerciements ne sauraient être assez grands.

Sans toutes ces instances fédérales qui (par chance) existent encore, nous n'aurions pas pu lutter : la sécurité sociale fédérale, le gouvernement fédéral, les syndicats et les mutuelles fédérales...

Sans tous ces piliers...

Pouvons-nous pour autant nous reposer sur nos lauriers ? Parce que nous avons raison ? Bien sûr que non. Les néo-libéraux poursuivent l'attaque. Les partis de droite et les groupes de réflexion reviennent déjà à la charge avec leurs dogmes de libre marché. Pour eux, il est déjà très clair de savoir qui devrait payer la facture de la crise. Pas question !

En tant que syndicat, il est urgent de définir notre stratégie. Un défi crucial pour les jours et les semaines à venir.

Et même si nous ne pouvons pas aller librement dans la rue. Et même si nous partageons le chagrin de milliers de victimes. Le 1^{er} mai 2020 entrera dans l'histoire comme le 1^{er} mai qui nous a donné raison, nous avons raison, malheureusement.

Werner Van Heetvelde
Président

Eric Neuprez
Secrétaire Général

Votre boulot est-il un **#JOBCRUCIAL** ?

Face à la crise sanitaire sans précédent que nous vivons actuellement, deux nouvelles catégories de travailleurs sont apparues : ceux qui exercent un travail indispensable et les autres. Outre le fait que la liste des métiers considérés comme indispensables est parfois discutable et le fait que notre organisation syndicale est bien consciente de la nécessité pour certaines branches d'activité de poursuivre le travail, nous insistons sur le fait que pour nous, la priorité doit toujours être la santé des travailleurs !

Retrouvez l'info complète ainsi que des outils en ligne sur notre site ➔ www.accg.be



#JOBCRUCIAL

Il s'agit des « *commerces, entreprises et services privés et publics qui sont nécessaires à la protection des besoins vitaux de la Nation et des besoins de la population* ». Pour ces entreprises et leurs sous-traitants, la législation est plus souple et la mise en œuvre du télétravail et la règle de distanciation physique ne sont à appliquer que dans la mesure du possible. Si ce n'est pas possible, il n'y a pas d'obligation de fermeture.

Cependant, même lorsque le côté essentiel de la fonction est évident et que la règle de la distanciation physique ne peut pas être mise en œuvre, nous insistons pour qu'aucun risque ne soit pris avec la santé des travailleurs. C'est une priorité absolue.

#JOBCRUCIAL

Les entreprises non-essentielles sont les entreprises qui n'appartiennent pas à des « secteurs cruciaux ».

Pour ces entreprises, la règle est la suivante : le télétravail à domicile est obligatoire dans toutes les entreprises non essentielles, quelle que soit leur taille, pour tous les membres du personnel dont la fonction s'y prête.

Pour les fonctions auxquelles le télétravail à domicile ne peut s'appliquer : les entreprises doivent prendre les mesures nécessaires pour garantir le respect des règles de distanciation physique (en particulier le maintien d'une distance d'1,5 mètre entre chaque personne).

Cette règle est également d'application pour les transports organisés par l'employeur.

Les entreprises non-essentielles dans l'impossibilité de respecter ces mesures doivent fermer. Les entreprises peuvent alors recourir au chômage temporaire pour cause de force majeure ou au chômage temporaire pour des raisons économiques.

Plus d'infos ?

Dans notre dossier, apprenez à mieux vous protéger au travail, mais aussi à faire valoir vos droits si vous êtes au chômage temporaire ➔ www.accg.be

VOTRE BOULOT EST CONSIDÉRÉ COMME

#JOBCRUCIAL OU ~~**#JOBCRUCIAL**~~ ?



La santé est notre bien le plus précieux !
Découvrez comment mieux vous protéger et protéger les autres

La Centrale Générale

FGTB
 Centrale Générale
 Ensemble, on est plus forts


Vous êtes **SUPER** !

On pense souvent à juste titre, au personnel médical et celui de la distribution, mais nous ne vous oublions pas.

Vous qui nettoyez les chambres d'hôpital, entretenez le textile du milieu hospitalier, assurez la sécurité, conditionnez les produits de la grande distribution, collectez les déchets, produisez les médicaments, maintenez les outils pour qu'ils soient opérationnels lors de la reprise des activités... et tous les autres !

Si notre société continue de tourner aujourd'hui, c'est grâce à vous. Vous êtes les véritables héros, il faudra s'en souvenir !

La Centrale Générale - FGTB vous remercie et est plus que jamais déterminée à poursuivre son combat pour que vous receviez un salaire juste. ■

Nous avons également une pensée toute particulière pour tous les collaborateurs de la FGTB qui ont travaillé d'arrache-pied pour assurer le paiement des allocations de chômage temporaire dont le nombre a presque triplé en cette période de crise. Les différents services de la FGTB se sont mobilisés comme jamais pour répondre aux besoins de nos affiliés. Merci à eux !

Que faut-il pour qu'ils comprennent ?

La crise Covid-19 a démontré, s'il le fallait encore, l'importance d'une sécurité sociale fédérale forte et bien financée. C'est exactement l'inverse de ce que le gouvernement MR-NVA a fait durant près de 5 ans. Les conséquences sont dramatiques sur, notamment, nos services de santé qui sont mis à rude épreuve face aux défis de la pandémie.

Les travailleurs subissent également les effets de cette crise, au-delà de l'anxiété légitime face à l'ampleur de la crise sanitaire, ils doivent subir des pertes salariales importantes malgré un système de chômage temporaire qui a pu être renforcé grâce à l'intervention des organisations syndicales.

Encore une fois, la sécurité sociale joue son rôle de filet de sécurité solidaire.

Ceux qui ne tiennent pas leur rôle dans ce contexte, ce sont certaines organisations patronales qui tentent d'utiliser la crise pour avancer des mesures imbuables.

Les blessures ne sont pas encore cicatrisées, le nombre de décès stagne à un niveau toujours trop élevé, les personnels des hôpitaux et des maisons de repos prennent des risques incalculables à chaque instant, et des propositions pleuvent déjà pour... baisser les « charges salariales », flexibiliser le temps de travail, augmenter le travail étudiant, précariser l'emploi, ...

Au moment où nous n'avons jamais autant eu besoin de cette sécurité sociale,
 Au moment où tout le monde s'accorde pour dire qu'elle a été injustement malmenée,
 Au moment où il faudrait poser la question de son refinancement et de son renforcement pour traverser les crises, garantir les revenus et éviter la crise sociale,
 Au moment où la recherche assoiffée de croissance a montré ses limites.

Certains décident déjà d'envoyer le signal que ce sont les travailleurs qui devront éponger les conséquences de cette crise sanitaire. Les appels à la solidarité du début de crise ont-ils si vite été oubliés !

De 2015 à 2018, d'un point de vue sectoriel, les entreprises du secteur des fabrications métalliques ont distribué 107 % de leurs bénéfices sous forme de dividendes. Ces chiffres révèlent des réalités bien différentes en fonction des entreprises mais ils sont néanmoins la preuve qu'il existe des moyens à aller chercher — et ce, sans toucher à la sécurité sociale ! — pour passer le cap de la crise et valoriser les travailleurs qui assurent leurs fonctions dans des conditions extrêmement difficiles.

Notre organisation ne peut donc admettre ce type de propositions. Nous réclamons que les organisations patronales s'attèlent à créer les conditions d'une vraie concertation sociale, à garantir la sécurité et la santé des travailleurs et à faire en sorte que nos secteurs répondent aux défis de l'après Covid-19.

La crise, et le confinement, démontrent ce que nous relayons depuis longtemps : sans les travailleurs aucune richesse ne peut être produite. Il faudra en tenir compte quand il s'agira d'avancer des mesures de sortie de crise.

Nous appelons le gouvernement à prendre des mesures qui renforcent la sécurité sociale, cette crise sanitaire est révélatrice de son importance. Tirons des leçons d'une politique qui montré sa faillite et prenons un tournant solidaire.



Après la crise, la lutte !

Hillal Sor, Secrétaire général

Covid-19

3 situations d'entreprises dans le secteur Métal

En pleine crise du Covid-19, nous avons donné la parole à trois porte-parole de délégations d'entreprises de la Fédération Métallos du Brabant. Ils nous expliquent brièvement les premiers effets de cette crise sanitaire sur les travailleuses et travailleurs.

Sans attendre les mesures gouvernementales de confinement mais en les pressant, on peut dire que globalement, cela s'est bien passé au sein de l'entreprise de garage **BMW Brussels**, nous rapporte Enrique, le représentant FGTB ouvriers du site d'Evere. Le dialogue social a surtout eu lieu au niveau du conseil d'entreprise. À ce jour, il y a eu trois réunions du CE. Confinement oblige, elles se déroulent en vidéoconférence. Le CPPT de BMW Brussels ne s'est pas encore réuni. Dès le départ, les mesures mises sur la table concernaient essentiellement la sécurité des travailleurs et le choix du chômage temporaire, laissant l'option entre le chômage économique et la force majeure. La direction a opté pour la force majeure. La décision a été de mettre l'activité à l'arrêt pour tout le monde. Seul un système de garde, comprenant deux mécaniciens et deux responsables, pour faire face aux urgences a été maintenu. Quant à la délégation syndicale, elle reste très active, en apportant une aide administrative aux travailleurs pour leur dossier de chômage temporaire. La suite ? Actuellement tout le monde est dans l'attente. Les réunions hebdomadaires permettent de faire le point sur la situation en scrutant de près les décisions gouvernementales. Mais pour la délégation de BMW Brussels comme pour les autres de la Fédération, la santé des travailleurs passe avant toute considération économique.

Chez **Thyssen**, entreprise du secteur ascensoriste, la première réunion avec la direction s'est déroulée le 13 mars. Puis, les suivantes ont eu lieu par vidéoconférence, à raison d'une par semaine en moyenne, réunissant en même temps les membres du CE et du CPPT. La première réunion dans l'entreprise s'était prononcée sur la poursuite ou non du travail et les mesures à prendre. La direction, dès le départ, a suivi les recommandations et le cadre légal fixés par le gouvernement fédéral, ni plus, ni moins, précise Jean-Luc, porte-parole de la délégation syndicale. Les travailleurs prennent des risques au quotidien, tout le monde utilise des ascenseurs ou des escalators. Il fallait des mesures de protection fortes. En plus des masques, des gants et des équipements de protection individuelle, les syndicats ont également obtenu des garanties en matière de sécurité sur les lieux de travail. Tous les travaux qui se faisaient à deux, sans distanciation physique possible, ont été supprimés : modernisation, nouvelles installations, réparations mises en adaptation, les gros chantiers... Mise à part la problématique de la sécurité, le gros point de discussion a porté sur les congés.



En effet, la direction souhaitait que les travailleurs prennent au maximum leurs congés durant la période de confinement. La délégation FGTB a immédiatement réagi. Sans attendre et prétextant un malentendu, la direction a envoyé un courrier stipulant que la prise de congés était laissée à l'appréciation des travailleurs. Reste le point concernant les demandes de congés déjà rentrées qui fera l'objet de discussions à venir. En tant que FGTB, notre message est clair, ce n'est pas à la collectivité de payer à la place de l'employeur.

La crise du Covid-19 a également été l'occasion pour la direction de **CP Bourg** de torpiller les négociations dans le cadre de la restructuration en cours de l'entreprise. La MWB a dénoncé cet acte écœurant par le biais d'un communiqué de presse. Alors que toutes les énergies se mobilisent autour de la crise sanitaire, sans scrupule et sans aucune concertation, la direction est passée en force en commençant à virer les gens sur base d'un protocole d'accord que

la délégation FGTB a refusé de signer. Un protocole totalement imbuvable. À titre d'exemple, deux points repris dans ce plan :

- Alors que la direction de CP Bourg ne souhaitait pas faire prester les préavis, ce plan fait prester ceux des personnes licenciées à partir de ce 1^{er} avril, le tout en les plaçant sous le statut de chômeurs temporaires pour cas de force majeure. Par conséquent, c'est la collectivité qui paie cette partie du préavis avec une perte sèche pour les travailleurs !
- La direction utilise par la même occasion cette crise sanitaire pour ne pas mettre en place une réelle cellule !

Ce plan permet à l'entreprise CP Bourg de s'en tirer encore à meilleur compte que celui pour lequel la FGTB s'était battue ! En faisant en plus payer la collectivité, c'est-à-dire les travailleurs !

Dès le départ, la délégation FGTB ouvriers s'était battue contre cette direction sans scrupule. D'ailleurs, le porte-parole de la délégation MWB-Brabant, George, tient à remercier son permanent pour le soutien apporté. Malgré l'attitude écœurante de la direction, le délégué souhaite poursuivre le combat. Ensemble on est plus forts. ■

Les délégations Métallos FGTB-Brabant de CP Bourg, BMW Brussels et Thyssen Ascenseurs

” Que serait la société aujourd’hui sans la classe ouvrière ?

L’UBT sur la brèche pour les ouvriers



Nous vivons des temps particuliers. Depuis des semaines, nos vies se déroulent sous le signe de la pandémie du Coronavirus, son cours imprévisible et bien sûr les restrictions jamais vues de notre vie sociale et, pour beaucoup aussi la vie professionnelle.

La crise sanitaire que nous traversons a démontré à suffisance que ce sont précisément les secteurs les plus sous-évalués qui jouent un rôle crucial durant cette période difficile. Le secteur des soins en est sans conteste l'exemple le plus évident, mais le constat vaut tout aussi bien pour le secteur du transport.

Que feriez-vous sans nous ?

Les secteurs du transport sont aujourd’hui des secteurs essentiels qui ont continué à fonctionner presque complètement pendant la crise. Le contraste avec la période avant la crise du Coronavirus est frappante, souligne Frank Moreels, président de l’UBT : « Il est touchant de voir comment on vante aujourd’hui les mérites des routiers et des logisticiens. On n’épargne ni les louanges ni les superlatifs pour les porter aux nues. À juste titre d’ailleurs. L’ironie veut que nombreux étaient ceux qui, il y a encore quelques semaines, s’irritaient du comportement imprudent des routiers au volant et des accidents et des embouteillages qu’ils provoquaient. ».

Les décideurs, le monde politique et le grand public ont soudain réalisé que les rayons des magasins resteraient vides si les routiers n’assuraient pas les livraisons, si les magasiniers, les caristes, les grutiers dans les centres logistiques ne les approvisionnaient pas. On a soudain découvert que les hôpitaux et les pharmacies sont approvisionnés par les dockers et d’autres travailleurs du transport. Comme par hasard, les gens remarquent que les chauffeurs de bus et de taxi continuent à travailler pour éviter la paralysie totale des transports. Et n’oublions pas les coursiers qui continuent à livrer les colis au risque de leur propre santé.

Respect, santé et espèces sonnantes et trébuchantes

Pour nous, il est essentiel que toutes les mesures possibles soient prises pour assurer une protection maximale à nos travailleurs. À cet égard, les consignes des pouvoirs publics sont le strict minimum. Là où cela est possible, il faut faire plus ! « La santé avant tout » doit être la devise car ces travailleurs s’exposent jour après jour à une contamination possible, et ce pour faire tourner la société et les secteurs cruciaux.

L’UBT reconnaît que la situation est pénible. N’est-il pas important d’assurer la survie de pans cruciaux de notre économie ? Oui, et des milliers de travailleurs le font. Mais la santé passe avant tout. Il est important de suivre les consignes sur les lieux de travail, complétées par les mesures pratiques convenues au niveau des entreprises.

L’UBT a convoqué les commissions paritaires du transport et de la logistique. « Certains employeurs font évidemment de leur mieux pour protéger leur personnel. Mais d’autres ne le font pas. Nous demandons des plans de prévention, des équipements de protection individuelle et une compensation des pertes de salaire », souligne Frank Moreels. « Il est temps de revaloriser la profession de travailleur du transport, de chauffeur, de collaborateur logistique... Ce que nous demandons, ce qui est nécessaire, c’est une véritable revalorisation en espèces sonnantes et trébuchantes. »

Rôle syndical

En ces temps d’incertitude, beaucoup de membres se posent des questions concernant leur santé, leur situation professionnelle, leur situation sur le plan du droit social, les conséquences financières de leur chômage temporaire, sur l’avenir immédiat. Deux préoccupations prévalent. La première : la santé des travailleurs. La deuxième : le maintien de l’activité économique. Qui est également très important. Mais le travail ne peut reprendre que si les mesures de santé et de prévention (distance suffisante, mesures hygiéniques, ...) peuvent être respectées effectivement. Ce n’est que lorsque la santé des travailleurs ne court aucun risque qu’il pourra être question d’un redémarrage de l’activité économique. Sinon, l’arrêt de l’activité est la seule et unique option valable.

Comme centrale syndicale, avec nos collègues dans les régionales ET avec nos délégués dans les entreprises, nous continuerons à aider et assister les travailleurs. Nous continuerons à remplir notre mission pendant cette période difficile. Plus que jamais, nous sommes prêts à aider tous ceux qui ont des questions ou des problèmes. Moins de manière physique, mais bien plus par d’autres canaux.

Encore un dernier message pour nos travailleurs du transport : en période de crise, le remède n’est ni l’individualisme ni l’égoïsme ; le vrai remède, c’est la solidarité. Ensemble on est plus forts !



Union Belge du Transport

**FGTB UBT**

Les travailleurs du transport routier et de la logistique méritent un salaire juste et correct pendant cette période de crise !

Les fédérations patronales FEBETRA, UPTR et TLV ont opposé un refus froid et net à notre demande de négocier une prime de motivation pour les travailleurs qui font depuis des semaines leur boulot dans des conditions très difficiles et qui risquent d'être contaminés par le virus.

Selon les fédérations patronales, le secteur ne dispose pas des moyens financiers pour récompenser de leurs efforts les « héros du secteur du transport ». De belles paroles... qui ne sont pas suivies d'actes !

Bien entendu, il y a des entreprises qui traversent des moments particulièrement difficiles aujourd'hui. Certaines entreprises ont tout simplement fermé et mis tous leurs travailleurs en chômage temporaire. Pour ces travailleurs également, les fédérations refusent de payer un complément à leurs allocations de chômage, même sachant qu'il serait financé par le biais du fonds social. Mais les entreprises qui poursuivent aujourd'hui leur activité et ont même plus de travail qu'auparavant (comme celles qui travaillent pour les grandes surfaces) disposent, elles, bel et bien d'une marge financière.

L'UBT avait en effet appris que plusieurs employeurs souhaitaient effectivement remercier leurs travailleurs en leur octroyant une compensation financière pour le travail qu'ils accomplissent. Mais ces employeurs préféreraient une solution sectorielle négociée en commission paritaire. En raison de l'attitude de l'UPTR, de TLV et de FEBETRA, nous avons été contraints de négocier des accords d'entreprise avec ces employeurs. Dans d'autres entreprises, nous avons obtenu un résultat après avoir été contraints de passer à des actions sur le terrain. Les négociations au niveau des entreprises ont abouti à des accords notamment chez XPO,

Gefco, SNL, Euro-Traffic, Greenyard, Full Logistic, CLW, Stef, E-Logistics, Weert Supply Chain, Transfra, Supertransport, SNL, CLW, LDM, ...

Les fédérations patronales ont donc répandu des « fake news » lorsqu'elles affirmaient qu'il n'y avait aucune marge financière pour les travailleurs du secteur.

À cause de cette attitude dogmatique des fédérations patronales, certains travailleurs bénéficient aujourd'hui d'une récompense correcte, d'autres reçoivent moins et d'autres n'ont (encore) rien reçu ! Nous ne cachons pas que nous aurions préféré qu'il en soit autrement. Une même récompense pour tous les travailleurs encore actifs dans le secteur. Car nous ne voulons pas de discriminations. Pourquoi les travailleurs d'une entreprise courraient-ils un plus gros risque que les travailleurs d'une autre entreprise ? Nous voulions aussi une concurrence loyale entre les employeurs en garantissant un même coût pour tout le monde. Pas d'exceptions, pas de prolifération anarchique comme c'est le cas maintenant à cause des fédérations patronales. « Diviser pour régner », voilà leur devise. Elles sèment ainsi le chaos dans une période où tout le monde appelle à la solidarité.

Il est grand temps que les employeurs du secteur du transport se posent des questions au sujet de l'attitude dogmatique de leurs fédérations, attitude qui fait plus de mal que de bien !

L'UBT et des militants adhèrent volontairement à la procédure engagée contre Deliveroo

L'Auditorat du travail a décidé, après une enquête de deux ans, de citer Deliveroo en justice pour une série d'infractions possibles au droit du travail. Deliveroo contourne les règles sociales et fiscales pour gonfler ses profits... sur le dos de ses coursiers. Situation inacceptable !

La procédure concernait en première instance une « procédure principielle ». Si les coursiers n'adhèrent pas, celle-ci n'aura pas de conséquences directes pour eux. Pour cette raison, l'UBT a lancé un appel aux coursiers pour adhérer volontairement à la procédure. Mais ce ne fut guère facile... Déjà dans le passé, Deliveroo a sanctionné de façon sournoise des coursiers pour avoir participé à une action syndicale. Néanmoins, quelques militants de l'UBT ont pris leur courage à deux mains et ont adhéré afin de faire valoir leurs droits. Comme il est clair que les coursiers à vélo sont des travailleurs salariés, ils ont droit à la protection et à la rémunération prévue.

L'UBT est aussi intervenue dans la procédure. Les coursiers sont en effet des salariés qui ressortissent à la sous-commission paritaire du transport routier et de la logistique pour compte de tiers. Les CCT négociées et conclues par l'UBT au sein de cette commission paritaire doivent être respectées. L'UBT exige dès lors dans le cadre de la procédure que Deliveroo soit condamné à l'application de ces conventions.

Deliveroo dispose de la possibilité de répondre aux exigences de l'Auditorat, des coursiers à vélo et de l'UBT. Notre organisation met tout en œuvre pour mettre fin au statut de pseudo-indépendant imposé à ses coursiers par Deliveroo qui refuse de leur garantir une protection et une rémunération correctes. ■

➔ Retrouvez dans le dossier thématique, en page 16 de cette édition, une interview de Marie-Line Colin, sur le secteur alimentaire.

Coronavirus

Les aides familiales, gardes à domicile et aides ménagères sociales doivent être **protégées**

La crise sanitaire a mis en lumière des métiers indispensables dans la lutte contre le Coronavirus. Certains métiers sont plus évidents que d'autres comme tous ceux liés aux soins de santé par exemple. Moins connu-e-s du grand public, dans l'ombre, les travailleur-euse-s de l'aide à domicile ont continué à travailler pour s'occuper de celles et ceux qui rencontrent des difficultés au quotidien. Leur rôle ? Aider des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles précarisées, ...

Les travailleur-euse-s de ce secteur que le Gouvernement a qualifié d'essentiel pour la population doivent être protégé-e-s ainsi que leurs bénéficiaires. Nous avons fait de leur santé notre priorité. Depuis le début de la crise, les travailleur-euse-s n'ont pas fui devant leurs responsabilités. Il-Elle-s ont toujours eu à cœur de mener à bien leur mission mais il-elle-s méritent de le faire dans de bonnes conditions. Passer du domicile d'un-e bénéficiaire à un autre pour continuer à apporter l'aide dont il-elle-s ont besoin ou prendre en charge des bénéficiaires qui sont sorti-e-s de l'hôpital et qui sont potentiellement encore porteur-euse-s du Covid-19 ne doit pas être considéré comme des tâches secondaires.

Pour pouvoir être présent-e-s et utiles, les aides familiales, les aides ménagères sociales et les gardes à domicile doivent être équipé-e-s correctement. Du matériel individuel de protection est indispensable. Dans un premier temps, les directions des services ont activé tous leurs relais habituels pour renforcer leur stock de sur-tabliers, de gants, de masques, de gel hydroalcoolique, ... ; les travailleur-euse-s, ne voyant rien venir de l'autorité de tutelle,

ont mis en place des réseaux de solidarité pour confectionner eux-elles-mêmes des masques de protection en attendant une première vague de livraison de masques chirurgicaux commandés par le Gouvernement wallon. Ces masques sont arrivés dans les services mais les stocks sont déjà dans le rouge. Les commandes des entités fédérées doivent maintenant passer par une plateforme gérée par le Gouvernement fédéral qui, pénurie mondiale oblige, doit se livrer à des arbitrages et réorienter les commandes vers d'autres secteurs.

Notre beau pays fédéral qui est habitué aux jeux d'équilibre peine à équiper correctement les travailleur-euse-s de l'ensemble des secteurs qui tournent encore. L'heure n'est sûrement pas au procès d'intention mais quand cette crise sera derrière nous, des enseignements devront être tirés, des décisions fermes d'amélioration de notre système devront être prises. Les travailleur-euse-s sont sur le terrain en ce moment : il-elle-s n'oublieront pas et leurs attentes seront à la hauteur des risques qu'il-elle-s auront pris.



Michaël Martin 13/08/1972 - 12/03/2020

La FGTB Horval est en deuil. Notre Camarade Michaël Martin (à gauche sur la photo) a perdu la bataille contre la maladie... Michaël, qui travaillait en tant que boucher chez Renmans, était un dévoué : il officiait en Délégation syndicale, au Comité d'entreprise et était très actif dans les différentes instances de la section d'Horval Namur-Luxembourg. Il était également membre du Comité Fédéral de la Centrale. Il a défendu les droits des travailleur-euse-s à nos côtés avec force et vigueur pendant 20 ans. « *Au-delà du Camarade déterminé mais jovial qu'il était, Mika était aussi un ami. Une pénible maladie l'a emporté, il laisse un grand vide parmi nous* », explique Patrick Mertens (à droite sur la photo), Secrétaire régional d'Horval. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Bon voyage Camarade !

Alimentation / Horeca / Services

**FGTB
Horval**

L'Horeca face au Coronavirus Brigitte en témoignage !

Les travailleur-euse-s de l'Horeca essaient de subsister financièrement dans cette période de crise liée au Coronavirus. Il n'est pas facile d'être en chômage temporaire. Voici l'expérience de Brigitte et l'impact sur sa vie.

”

Nous ne devons rien attendre de la direction. Elle veut survivre, mais nous ne sommes pas importants.

Brigitte, caissière, est déléguée chez Horval depuis 25 ans et travaille depuis 40 ans pour une des chaînes de restauration les plus importantes de Belgique. Elle est aussi victime des mesures relatives au Coronavirus. La communication vis-à-vis du personnel est faible et personne n'explique ce que cette période de crise de Coronavirus pourrait signifier pour lui.

Le samedi 14 mars, la chaîne de restauration a dû fermer ses portes pour force majeure. La veille, le manager a reçu un bref mail de la part de la direction pour signaler la fermeture obligatoire. Quelques directives ont été données pour fermer l'établissement le lendemain matin. Depuis lors, le personnel n'a plus eu de nouvelles et les contacts par téléphone sont exclus.

Brigitte se trouve dans une situation financière pénible et son allocation de chômage ne suffit pas pour joindre les deux bouts. Le conseil d'entreprise a demandé à plusieurs reprises de compléter l'allocation de chômage temporaire des travailleur-euse-s, mais la demande a toujours été écartée. La priorité de la chaîne est sa propre

survie, mais la situation du personnel n'est pas à l'ordre du jour : « *Nous ne devons rien attendre de la direction. Elle veut survivre, mais nous ne sommes pas importants.* ».

Le premier montant de l'allocation que Brigitte reçoit s'élève à 243 € pour 9 jours de chômage. Cela contraste énormément avec les 1.450 € dont parlait le monde politique. Le loyer et les charges lui coûtent déjà plus de 550 € par mois. Le paiement de ses factures la préoccupe énormément et rend sa situation précaire.

En tant que déléguée de la FGTB Horval, elle a su aider le personnel de trois sites de la chaîne à remplir les documents de demande d'allocations de chômage temporaire. Une fois de plus, Brigitte n'a pas été soutenue par son employeur.

Parmi les pistes avancées pour améliorer la situation des travailleur-euse-s : faire en sorte que les jours de congé déjà introduits par les travailleur-euse-s puissent être reportés à une date ultérieure. Aujourd'hui ce n'est pas le cas et cela les préoccupe. ■

La FGTB Horval s'investit pour les jeunes

Du 11 au 13 mars 2020, 17 jeunes de 8 pays européens se sont rendu-e-s au Portugal pour participer à un séminaire organisé par la Fédération Européenne des Syndicats de l'Alimentation, de l'Agriculture et du Tourisme (EFFAT). L'objectif ? Outiller les participants afin qu'ils puissent attirer plus de jeunes dans les syndicats, mais aussi l'occasion d'échanger sur le contexte syndical des différents pays, la situation particulière des jeunes et s'inspirer des bonnes pratiques d'organisations syndicales membres de la Plateforme. La FGTB Horval était, elle aussi, au rendez-vous. En effet, les jeunes travailleur-euse-s sont encore trop souvent victimes de mauvaises conditions de travail, en particulier dans les secteurs pour lesquels nous sommes compétents. Défendre leurs droits, tant au niveau belge qu'au niveau européen, reste pour nous une priorité !



En pleine crise Coronavirus, ce sont les **travailleurs** qui font tourner le pays

Dans la crise sanitaire actuelle, un très grand nombre de travailleurs sont encore chaque jour sur le front pour que nous puissions poursuivre notre vie quotidienne. Ils prennent des risques chaque jour et font tout pour offrir les services dont la population a besoin. Il s'agit bien sûr des travailleurs des soins de santé, mais aussi du commerce, des pharmacies, de l'éducation, des services sociaux et publics, des transports et bien d'autres encore. Nous leur disons : merci et respect !



La sécurité avant tout

Depuis le durcissement des mesures dans la lutte contre le Coronavirus, notre quotidien a profondément changé. Les rassemblements sont interdits et tous les commerces non essentiels doivent provisoirement fermer leurs portes. Dans les entreprises, le télétravail est devenu la norme. Lorsqu'il n'est pas possible, l'employeur doit garantir que les travailleurs puissent maintenir une distance suffisante entre eux. Impossible ? Alors l'entreprise doit fermer. Les travailleurs concernés peuvent alors recourir au chômage temporaire. Et heureusement. À nouveau, nous constatons la chance que nous avons de pouvoir compter dans notre pays sur une assurance solidaire : la sécurité sociale. Continuer à être payé en cas de maladie ou bénéficier d'indemnités en cas de mise en quarantaine, avoir accès à des soins de santé de qualité, être pris en charge rapidement et efficacement en cas d'hospitalisation, ... Tout cela est possible grâce à la sécurité sociale.

Dans le contexte particulier que nous connaissons actuellement, le télétravail est également une bonne nouvelle. Il permet aux gens de continuer à travailler, de sorte qu'ils ne doivent pas faire appel à une allocation, et c'est également une solution à la problématique de la garde des enfants, vu la fermeture des écoles. D'un autre côté, il contribue à estomper davantage la frontière entre travail et vie privée. Celui/Celle qui a des (de jeunes) enfants sait cependant que ce ne sont pas des circonstances de travail idéales. N'oubliez pas que le droit à la déconnexion reste en vigueur maintenant aussi. Travailler de la maison ne veut donc pas dire que vous devez être disponible 24h sur 24 pour votre employeur. Le dérèglement de notre vie quotidienne n'est en aucun cas une excuse pour mettre la pression sur les travailleurs.

Respect pour ceux qui courent des risques chaque jour

Nous exigeons du respect pour les travailleurs qui continuent de travailler dans leur entreprise ou sur le terrain. Chaque jour, ils courent des risques pour fournir des services essentiels à la population. Cette crise sanitaire prouve que ce sont les travailleurs qui font tourner le pays. Actuellement, les travailleurs des soins de santé sont — à juste titre — accueillis comme des héros, mais ils ne peuvent pas vivre d'applaudissements. Ils ont besoin d'investissements et de moyens. Les travailleurs du commerce ne reçoivent, eux, pas de remerciements, mais ils sont confrontés aux personnes qui font des réserves et aux appels à flexibiliser le secteur encore davantage que ce qu'il est déjà à l'heure actuelle. Ceux qui travaillent encore aujourd'hui ne disposent souvent même pas des moyens de protection nécessaires. Nous continuons de nous battre pour leur offrir une bonne protection et une bonne indemnité.

Tous ces travailleurs méritent reconnaissance et respect pour ce qu'ils font aujourd'hui, mais aussi pour leur travail dans le futur. Nous espérons donc que nos politiques en tireront les leçons qui s'imposent pour la suite.

Merci à tous ceux qui apportent leur pierre à l'édifice, également en restant chez eux. Mieux chacun respectera les règles, plus vite la vie pourra reprendre son cours normal. N'oubliez pas : même face au Coronavirus, ensemble on est plus forts !

Vous voulez témoigner
votre soutien, vous aussi ?

Surfez sur ➔ www.setca.org
et téléchargez l'affiche pour
remercier les travailleurs.

**Vous vous faites du souci ? Vous vous posez des questions concernant
votre travail ? Nos sections restent à vos côtés à distance.**



SETCa



Sécurité sociale renforcée Urgence vitale

À l'heure où le Coronavirus a complètement bouleversé nos vies et est omniprésent dans tous les esprits et dans toutes les couches de notre société, beaucoup mesurent l'importance vitale de la sécurité sociale. Continuer à être payé en cas de maladie ou bénéficier d'indemnités en cas de mise en quarantaine, avoir accès à des soins de santé de qualité, être pris en charge rapidement et efficacement en cas d'hospitalisation, bénéficier du chômage temporaire pour les travailleurs dont les entreprises sont à l'arrêt... C'est aussi lors de graves crises sanitaires comme celle que nous vivons pour le moment que l'on constate à quel point nous avons la chance de pouvoir compter en Belgique sur un tel système d'assurance solidaire intergénérationnelle. Une situation d'urgence, exceptionnelle, indispensable, qui laissera des traces et dont les conséquences ne sont pas encore complètement mesurables pour l'instant.

Essentielle et pourtant, malmenée...

La sécurité sociale nous protège tous, à chaque moment de la vie : petits et grands, malades ou en bonne santé, actifs ou non actifs, que l'on ait un revenu limité ou au contraire, plus élevé, ... Utile à tous, indispensable pour certains afin de pouvoir tout simplement « vivre ». Pourtant, elle n'a jamais été aussi mise à mal et menacée que ces dernières années. Depuis 2014, les décisions du gouvernement Michel ont frappé fort et ont été lourdes de conséquences. Celles-ci se font encore et toujours ressentir aujourd'hui. Mesures d'économies dans les soins de santé et leur prise en charge, relèvement de l'âge de la pension, attaques à l'encontre des chômeurs et des malades, démantèlement des régimes de fins de carrières, réduction des cotisations patronales, ... La liste est longue.

Après les élections de mai 2019, nous ne sommes pas parvenus à former un gouvernement. Entre-temps, la crise du Coronavirus s'est installée et cristallise aujourd'hui toutes nos préoccupations. L'objectif est de protéger la santé des citoyens, de ralentir l'épidémie et parvenir à l'endiguer. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le confinement de la population est toujours à l'ordre du jour. Nous ne savons pas combien de temps les mesures seront prolongées ou dans quel schéma elles seront peu à peu levées pour tendre vers un déconfinement. Nous ignorons de quoi demain serait fait et quel constat sera tiré à la fin de cette crise. Mais lorsque l'addition finale révélera le montant exact des mesures exceptionnelles qui ont dû être mises en place, on peut craindre que certains partis politiques (de droite), soutenus par le patronat, s'attaquent une nouvelle fois à la sécurité sociale, à ses ressources et à son financement.

Il faudra soigner la sécurité sociale et la renforcer

Notre système de sécurité sociale belge est unique et nous pouvons en être fiers ! Il se base sur un principe fondamental, si cher à notre organisation syndicale : celui de la solidarité. Chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Il nous concerne tous, il nous protège tous contre les petits et les grands maux de la vie, il est essentiel et nous devons en prendre soin. Fin janvier, nous étions 20.000 dans la rue à nous mobiliser pour réclamer une sécurité sociale renforcée, améliorée et justement financée. Avec cette pandémie, la sécurité sociale est lourdement mise sous pression. Certains économistes prédisent que son déficit pourrait atteindre à terme une dizaine de milliards d'euros. Le report de paiement des cotisations sociales accordé aux entreprises fermées creuse les rentrées de recettes de la sécu. Mais à côté de cela, elle tourne à plein régime au niveau des dépenses via le paiement des allocations de chômage temporaire et une forte augmentation des besoins dans les soins de santé. Quand cette crise sera derrière nous, nous devons mener un nouveau combat : celui de protéger la sécurité sociale et d'empêcher les politiques de coller la responsabilité de son financement sur le dos des citoyens. Des alternatives existent et nous serons là pour le rappeler. Aujourd'hui, la prise de conscience sur l'utilité et la nécessité de notre sécurité sociale est plus forte que jamais. Espérons que certains politiques en tirent également des leçons pour l'avenir.

Qui va payer « l'après Covid » ?



Face à une situation de confinement qui se prolonge, les économistes tirent la sonnette d'alarme. Il faudra sortir de cette crise au plus vite, il y va de notre économie, qui pourrait elle aussi se retrouver sur les genoux suite au Covid-19. Dans l'esprit et les discours de certains, la crainte de l'impact économique semble bien supplanter celle du virus. Pas question que la note se fasse sur le dos de la population ni que cette situation sans précédent serve à trancher dans nos acquis sociaux et nos libertés individuelles.

Après une gestion désastreuse de la crise, où de mauvais choix ont été effectués par manque de matériel de protection, de mesures sanitaires, d'anticipation, de réactivité, on mesure aujourd'hui pleinement les effets de ceux-ci, notamment dans les maisons de repos qui doivent désormais faire face au chaos. Les autorités belges ont à présent constitué un groupe d'experts pour plancher sur le déconfinement. L'objectif ? Sortir de cette crise au plus vite, identifier et planifier les différentes étapes clés qu'il faudra mettre en œuvre pour retrouver une vie normale. Entendez par là pour que l'activité économique retourne au plus vite à plein régime.

Ce qui est particulièrement révélateur dans ce groupe de penseurs du déconfinement, c'est qu'aucun profil « social » n'est représenté. Autour de la table : des épidémiologistes et des représentants du monde économique et patronal. On peut donc se poser la question de qui gagnera dans la bataille entre l'intérêt économique et la santé. Et on peut craindre que cela ne sera certainement pas en faveur des allocataires sociaux et des travailleurs. Ces derniers ont servi de chair à canon dans les secteurs prioritaires : soigner la population sans moyen et la nourrir. Les mesures sanitaires, le matériel pour ces personnes, on les attend encore trop souvent. De l'amateurisme !

La grande question est de savoir qui va payer « l'après Covid » ? Au cœur de cette crise sanitaire, les mesures antisociales de dérégulations n'ont cessé de se multiplier à la vitesse grand V. Plus aucun esprit critique, en ce

compris dans nos médias qui nous conditionnent en permanence aux mesures « nécessaires ». L'attaque de nos libertés individuelles est à notre porte, notamment via la possibilité de mettre en place un système de tracking qui permettrait de tracer les mouvements des personnes infectées... Nous semblons presque mûrs pour une dictature économique et ultra libérale...

Pourtant, plus que jamais dans cette période difficile, nous devons garder notre sens critique et nous battre pour préserver nos droits les plus fondamentaux. La pandémie ne permet pas tout et ne peut certainement pas servir de prétexte. Des mesures sont nécessaires, elles sont même indispensables. Le confinement en est une. Il fallait passer par là pour freiner l'épidémie et préserver la santé de tous. Par contre, il y a certainement moyen de gérer cette crise, et cette sortie de crise, de manière digne, sociale, humaine et en rompant avec les standards habituels du capitalisme débridé.

Il y aura un avant et un après Coronavirus. En tant qu'organisation syndicale, ce que nous voulons pour cet « après », c'est une société où chacun a sa place en bonne santé, où l'État tient son rôle, où les systèmes de protections sociales sont efficaces et suffisamment financés, où les inégalités et la dérégulation sont endiguées. Une société où le capitalisme n'est plus roi. Personne ne sortira indemne de cette crise. Mais nous pouvons saisir l'opportunité de faire grandir notre société et d'éveiller les consciences pour tendre enfin vers ce monde-là, plus juste et solidaire. ■

Coudre des masques, tisser des liens

Si la crise nous a montré quelque chose, c'est que la solidarité existe, et les nombreuses initiatives citoyennes qui ont vu le jour ces dernières semaines sont là pour le prouver. Faisons un crochet par Mouscron, où le projet « Tissons des liens » a déjà distribué plus de 10.000 masques en tissu à des soignants et travailleurs de première ligne.

Le projet est né aux premières heures du « confinement », à la mi-mars 2020, à l'heure où il était clair — déjà — que le port du masque serait nécessaire et que les soignants de tous bords n'y auraient pas accès si facilement. Le projet a été monté en quelques coups de fil, entre les asbl mouscronnoises De Maux à Mots, PAC Mouscron et FPS Mouscron. Le budget de départ a été réuni par ces trois acteurs sociaux durant le premier week-end d'existence de la plateforme, et un appel public aux dons a été lancé en parallèle. Rapidement, des dizaines de volontaires les ont rejoints, pour découper, assembler, coudre, transporter des masques. Tout se fait à distance, via un groupe Facebook qui coordonne l'ensemble de la chaîne. Les masques sont créés selon un protocole précis, avec des matériaux adaptés. Un mois plus tard, 10.000 masques ont été distribués dans les maisons de repos, cabinets médicaux, pharmacies, crèches, supermarchés, mais aussi chez les pompiers, pompes funèbres, personnes âgées isolées, groupes à risques, éducateurs...

Daphné, couturière bénévole et également déléguée SETCa chez les FPS, est l'une des chevilles ouvrières de ce beau projet. Elle accueille les nouvelles recrues et les « forme » à la création de ces masques, grâce à des sessions de couture en ligne, des tutoriels... « *Je me suis inscrite au projet parce que c'était important pour moi de pouvoir aider les gens à mon niveau... Cela a permis de créer du lien, même en étant confinée, d'avoir le sentiment de contribuer à quelque chose d'important, tous ensemble. Participer à un projet citoyen aujourd'hui fait sens pour moi... C'est en adéquation totale avec mes valeurs syndicales et professionnelles.* »

Fatima Ahallouch, présidente de PAC Mouscron, et Cindy Renski, de « De Maux à Mots asbl », qui coordonnent la logistique, nous expliquent : « *Peu à peu, le projet a pris une ampleur que nous n'imaginions pas. Nous avons reçu des dons d'associations locales, d'entreprises, et surtout de particuliers. Les masques ont été commandés par centaines, par tous les professionnels du terrain. Nous cousons également, depuis peu, des blouses !* ».

À l'heure d'écrire ces lignes, plus de 10.000 masques ont été distribués. La plateforme initialement appelée « Coudre un masque pour les soignants - Mouscron », s'est dotée d'un site d'information et d'un nouveau nom : « Tissons des liens ».



Lire plus ➔ www.tissonsdesliens.be

” Parce que tous ensemble, à la couture, à la livraison, à la coordination, à la logistique, nous tous, près de 150 bénévoles, nous sommes les tisseurs et tisseuses d'un lien plus que jamais essentiel.

Agenda

1^{er} MAI

RENDEZ-VOUS



**PLACE DE LA
SOLIDARITÉ**

Cette année, notre fête des travailleurs sera perturbée par la pandémie que nous subissons actuellement. De nombreux événements, dans chaque région, ont dû être annulés. Toutefois, nous ne nous laisserons pas abattre. Alors que traditionnellement, le 1^{er} mai c'est la Fête du Travail, cette année, les choses sont différentes. Le 1^{er} mai sera AUSSI la Fête de la Solidarité. Tous chez nous, mais tous unis.

Alors la FGTB innove et crée un nouveau site www.placedelasolidarite.be



Le 1^{er} mai est une journée spéciale pour le monde du travail. Ce jour où les travailleuses et travailleurs du monde entier s'unissent et réclament à l'unisson l'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération. Ce jour où les travailleurs se souviennent et commémorent les combats de leurs prédécesseurs qui, parfois au péril de leur vie, se sont battus pour conquérir de nouveaux droits sociaux. On pensera principalement à l'obtention de la journée des 8h, du repos dominical, ou encore des premiers congés payés et caisses d'assurance-maladie.

Cette année, le confinement ne nous empêchera pas d'être ensemble. Solidaires, connectés. Tous chez nous, mais tous unis. Concrètement, la FGTB lance sa plateforme « Place de la Solidarité ».

Comment participer ?

Rejoignez-nous sur  www.placedelasolidarite.be

À 20h, nous applaudissons tous les jours ces millions de travailleurs encore actifs. Certains travaillent par nécessité et pour faire fonctionner notre société, d'autres obligés par la cupidité patronale et les décisions politiques absurdes qui ont été adoptées. Plus que jamais, nous sortirons de cette crise de manière S-O-L-I-D-A-I-R-E. Rejoignez-nous en ligne, uploadez donc votre photo et devenez un maillon de notre grande Chaîne de la Solidarité.

Partagez votre photo et invitez vos amis

La solidarité, on a tous à y gagner. Invitez un maximum de personnes à vous rejoindre dans la Chaîne de la Solidarité, la plus grande chaîne humaine digitale.

Rendez-vous le 1^{er} mai

Le 1^{er} mai, nous tiendrons un événement live unique où nous donnerons la parole aux travailleuses et travailleurs de première ligne. Suivez-nous le 1^{er} mai dès 11h sur notre page facebook ou sur le site Place de la Solidarité.

Vous voulez en savoir plus ?

Pour vous aussi la sécurité sociale belge est importante ? Vous voulez que le monde « après-Corona » soit différent ?

Aidez-nous à changer le monde ! Rejoignez-nous et ensemble exigeons que les choses changent ! Car, comme nous le disons à la FGTB :

Ensemble, on est plus forts !

LIÈGE

Annulation 1^{er} mai

Pour notre santé à toutes et tous, le 1^{er} mai syndical et associatif place St Paul est annulé en 2020. Rendez-vous en 2021 pour une fête encore plus ardente !
#coronavirus #restezchezvous

Rédaction :

Syndicats
Rue Haute 42
1000 Bruxelles
E-mail : syndicats@fgtb.be

Nicolas Errante,
Rédacteur en chef
Tél. : 02 506 82 44

Auréli Vandecasteele,
Journaliste
Tél. : 02 506 83 11

Secrétariat :

Sabine Vincent
Tél. : 02 506 82 45

Service abonnements :

02 506 82 11

Ont collaboré à ce numéro :

Laure Homerin
Kayleigh Lemmens
Ioanna Gimnopoulou
Annelies Huylebroeck
Stéphanie Lejeune
Saïd Abajadi
Stephanie VDE
Thomas Keirse
Mada Minciuna
Karen De Pooter
Arnaud Dupuis
Antonina Fuca

Photos :

iStock

Mise en page :
ramdam.be





BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTO? N'ATTENDEZ PLUS, ÉCONOMISEZ MAINTENANT !

ACTION TEMPORAIRE

20% DE RÉDUCTION LA PREMIÈRE ANNÉE SUR :

- ✓ LA RESPONSABILITÉ
- ✓ LA MINI OMNIUM
- ✓ LA MAXI OMNIUM

RECEVEZ 20% DE RÉDUCTION SUR LA PRIME DE 3 GARANTIES PENDANT UN AN !

Souscrivez un contrat entre le 01/05/2020 et le 31/07/2020 inclus et payez la Responsabilité Civile, la Mini Omnium et/ou la Maxi Omnium 20% moins cher !

DÉCOUVREZ ÉGALEMENT NOS DIFFÉRENTS AVANTAGES ET RÉDUCTIONS.

Primes avantageuses, assistance rapide 24h/24 et 7j/7 via l'application Actel Assist, réduction en fonction du kilométrage, réductions spécifiques si vous disposez d'un garage, d'un carport ou d'un système d'aide à la conduite, ...

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFOS OU UNE OFFRE SANS ENGAGEMENT ?

Appelez gratuitement le contact center au **0800/49 490**
ou surfez sur **www.actelaffinity.be/fgtb/action**

Actelaffinity est une dénomination commerciale d'un produit d'Actel - marque de P&V Assurances scrl - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0058 - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance auto Actelaffinity, développée par P&V Assurances, et qui est soumise au droit belge. L'assurance Actelaffinity fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Nous vous invitons donc à lire attentivement les conditions générales applicables à ce produit avant de le souscrire. Elles sont à votre disposition via le site internet www.actelaffinity.be/cgauto ou sur simple demande auprès d'un conseiller de notre contact center. Le contrat d'assurance est conclu pour une durée d'un an avec possibilité de reconduction tacite. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center au 0800/49 490, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Il fera tout son possible pour vous aider au mieux. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service Gestion des Plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par email plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250.90.60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone 02 547 58 71 ou par mail info@ombudsman.as.

FGTB
Ensemble, on est plus forts

actel
AFFINITY